NOS INSTITUTIONS—NOTRE LANGUE—NOS LOIS

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

79e ANNEE No. 51 — LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE — VENDREDI, 19 FEVRIER 1932

Rév. Louis N. Raymond

LA VIE POLITIQUE

SESSION DURE.— IL Y A LES CHOMEURS, ET CEUX QUI GAGNENT SI PEU!— ENCORE CETTE REFONTE DE LA LOI ELECTORALE.— M. TASCHEREAU ET LES MUNICIPALITES.— L'ERE DEFINITIF DES ABUS.

La session provinciale tire à sa fin. Elle aura été, pour le peuple, une session dure. Il en est sorti des taxes de toutes sortes, qui pressureront un peu plus la bourse des contribuables. Comme le notait l'autre jour le *Devoir*, l'ère parait finie des surplus de comptabilité. Les temps sont durs, et des critiques variées vont à l'adresse du gouvernement. Le fardeau des taxes est d'autant plus lourd que les gens manipulent moins d'argent. Il y a nombre de chômeurs, et les autres, ceux qui ne chôment pas, ont vu leur revenu réduit de 25, 30, 40 pour cent. La situation, chez nous comme ailleurs, devient intenable. Si cela peut consoler, nous n'avons qu'à nous dire que les autres, ceux qui vivent en dehors du Québec, ne sont pas mieux partagés. On vient de décréter des impôts extraordinaires dans l'Ontario, dans la Colombie britannique. Entre temps, M. Taschereau ne parle pas d'arrêter la construction de ses ponts. Caughnawaga et l'Ile d'Orléans restent à l'ordre du jour. M. Taschereau exagère, au moment même où il prêche l'économie et demande au peuple de se saigner à blanc. M. Taschereau, qui n'a pas d'argent pour secourir l'Université de Montréal, est prêt à dépenser million sur million pour ses ponts dits d'élection. Que devient la logique? Et le souci d'administration raisonnée?

* * *

Au moment où paraîtra notre journal, le gouvernement aura probablement obtenu ses amendements à la loi électorale. Ces amendements ne sont pas loin d'être une farce. Bien sûr, ils serviront les candidats ministériels. Mais les autres, ceux qui ne pourront exercer aucun contrôle sur le reviseur de leur comté? Car il y aura un reviseur, un par comté. Ce fonctionnaire sera nommé par le lieutenant-gouverneur en conseil, c'est à dire par le gouvernement. Le reviseur aura le droit d'ajouter à la liste électorale les noms qui auraient pu s'oublier, lors de la préparation de cette liste. Ainsi, un électeur *défranchisé* lors de la préparation de la liste, par oubli ou autrement, n'a qu'à se présenter devant le reviseur, lui exposer son cas. Seulement, le reviseur sera seul juge du cas. Il ajoutera ou il n'ajoutera pas son nom sur la liste. On voit d'ici les abus. Bien plus, il n'y aura aucun recours contre le reviseur. En d'autres termes, le reviseur sera une manière de juge, dont les décisions ne pourront être renversées, ni même discutées. Avec cette belle loi de M. Taschereau, ses candidats pourront manipuler comme ils l'entendront les listes d'électeurs. Ils pourront aussi y inscrire tous les noms qu'ils voudront, vrais ou faux. Cela sera facile, puisque le reviseur sera seul juge et qu'on ne pourra, d'aucune façon, citer ce fonctionnaire devant les tribunaux. Voilà un abus de pouvoir patent. Ce n'est pas le seul. Il faut admettre que M. Taschereau a de l'originalité, et qu'il prend, pour assurer ses élections futures, des moyens que les gouvernants ordinaires n'avaient pas trouvés.

* * *

C'est le même esprit inventif qui vient de créer la Commission municipale. Ce corps peut rendre des services. Mais il permettra aussi des abus nombreux. Il est un fait: nombre de municipalités ont des difficultés d'argent. Cela est dû, en bonne partie, à la politique de voirie du gouvernement. Parce que le gouvernement a entraîné les municipalités dans des difficultés financières, les municipalités seront punies. On leur imposera des enquêtes, à leurs frais; on leur dira quoi faire et ne pas faire à l'avenir; on leur enlèvera l'autonomie dont elles sont censées jouir. La nouvelle loi vaudra pour les corporations scolaires, comme pour les corporations municipales. On fera enquête chez elles, si l'on juge qu'il y a lieu, on approuvera ou non la nomination des employés, on aura le droit de s'intéresser aux conditions d'engagement, aux traitements payés, etc., Nous nous demandons, à la suite de M. Duplessis, député des Trois-Rivières, si nous n'entrevoyons pas la main-mise de l'Etat sur l'éducation?

Harry BERNARD

LES COURRIERS

ST-JEAN-BAPTISTE

Le service de Mme Laurent Roy fut célébré par M. l'abbé J. O. Gadbois, samedi, le 13 février. Conduisaient le deuil: MM. André Roy et Clodiar Hamel.

Les porteurs étaient MM. Dorien Hamel, Ernest Dubé, Dollard Hamel et Eugène Barré.

Suivaient: M. Laurent Roy, M. et Mme L.A. Roy, Mlles Laure, Christine, Lucienne, Georgette, Thérèse, MM. Jean-Marie et Antonin Roy; M. et Mme Euclide Hamel, Mlles Donette, Clodiane, Gertrude, Marie-des-Neiges, Della, MM. Alix et Jean-Claude Hamel; MM. et Mmes Ernest Dubé, Philippe Blanchard, Dorien Hamel, Albéric Barré; MM. Aimé Lusignan, de Saint-Hyacinthe, Philippe Roy, de Sherbrooke, N. Borduas, de St-Damase, Arsène et Louis Noiseux, Hormisdas Barré, Joseph Daigle, Antoine Borduas, de Marieville; Mme Irénée Auclair, de Verdun; MM. et Mmes Fabien Barré, Joseph Roy, de St-Damase, Honoré Borduas, de Ste-Madeleine, Eugène Barré, Emile Lacaille, Théodore Bélisle, T. Joly, H. Denis, Richard Alix, Albert Morier, Elphège Meunier, Louis Beauregard, Ludger Monast, E. Benoît, P. Chabot, Henri Tétrault Raymond Brouillette, L. Sansoucy, Amédée Grenier, Uldéric Allaire, Dr et Mme J.O. Bellemare Mlles Noella Lusignan, Catherine Barré, Ant. et Bernadette Malo, de Saint-Damase, Liliane Roy Cécile, Yvonne, Maria Noiseux, Marie-Rose Borduas, Jeanne Noiseux, Laura Breault, Odile et Juliette Brouillette; MM. Léonard Lucien, Antonio et Maurice Noiseux, M. Daigle, Armand et Edgar Breault, Rodolphe Lambert, Gérard Grenier, R. Chabot, Jean-Paul Morier, Arsène Senécal, Camille Brillon, Albert Chicoine, etc.

Offrandes de fleurs: une croix M. Smith; une gerbe de lys, Mme Ernest Dubé; une croix, Mme D. Hamel.

Offrandes de messes: M. Félix Noiseux, Mme M. Alix.

Bouquets spirituels: famille L. A. Roy, famille Euclide Hamel, Mlle Laure Roy, M. Léo Carrier, Mme Irénée Auclair, Les élèves de Mlle Christine Roy, M. et Mme Fernand Samson, Mlle Bernadette Malo, famille Robert, famille Lefrançois, M. et Mme Avilas Noiseux, M. et Mme Armand Noiseux, etc.

La famille reçut aussi grand nombre de sympathie.

———:-o-:———

Chercher un bien toujours plus grand, faire passer dans l'âme de ses frères le bien qu'on a déjà réalisé en soi, constitue la récompense la plus suave de nos efforts passés et le meilleur encouragement pour nos luttes à venir.

L'actualité

Madame reçoit

par CER

Une dame d'une petite ville de la province m'adressait, ces jours derniers, le billet suivant: "Monsieur Cer, je lis de temps à autre vos chroniques hebdomadaires. J'ai parcouru les unes avec un certain intérêt et jusqu'à la fin. Dans d'autres, malgré de méritoires efforts, je suis restée en panne dans les premiers paragraphes. C'est que, pardonnez ma franchise, vous n'êtes pas toujours très rigolo et vous me semblez être un peu pessimiste. Vous vous servez de la crise pour noircir du papier et vous nous en servez plus souvent qu'à votre tour. Dans la vie il y a pourtant encore un peu de soleil et de bonnes choses. Donnez-nous donc quelquefois des articles gais et amusants. J'espère, Monsieur, que vous prendrez ces remarques en bonne part et que... etc..."

Le papier était modérément parfumé, l'écriture irrégulière, nerveuse et enchevêtrée, la ponctuation et l'orthographe à peu près correctes. Les remarques de ma correspondante ne m'ont pas offensé le moins du monde, et, en toute justice, je ne puis pas la blâmer de bailler sur ma prose. Mais Madame veut du rigolo et j'aurais mauvaise grâce de ne lui en point servir. Voici.

C'est une étude de moeurs, dans une petite ville. La scène naturellement se passe avant le Carême. Madame Alice reçoit aujourd'hui. C'est son jour. Thé de cinq à sept. Les amies ont été prévenues par téléphone, d'ailleurs toute la ville le sait. Il y a les invitées qui viendront, celles qui ne viendront pas, celles qui voudraient y venir et qui ragent de n'avoir pas été invitées. Un cercle d'amies, ma chère, ce n'est pas une congrégation de Dames de Ste-Anne; on n'y peut embrigader tout ce que la population féminine a de disponible et de valide.

Madame Alice? En deux coups de crayon, je vous la présente. Quarante ans sonnés et avoués, dont le tiers habilement dissimulé. Assez jolie, sans excès, permanent impeccable, toilette de bon goût, rouille et noir, un brin de culture, du savoir-faire. Un peu légère mais au demeurant, bonne ménagère, épouse attentive et mère de deux enfants. La situation du mari, fut déjà plus brillante, encore enviable. N'en exigez pas davantage.

Je dois cependant vous dire que le pâtissier a fait chez Madame, ce matin, d'excellentes transactions. Le midi, Monsieur a dû prendre son lunch, à la diable, en bougonnant, sur le coin de la table. L'après-midi, préparation des sandwiches règlementaires, sandwiches menus, rectangulaires, triangulaires, ou savamment roulés, recélant mille choses appétissantes, quelques-uns habilement camoufflés sous leur bonnet de fromage à la crème piqué d'amandes. Dans la maison tout brille, tout reluit, le bout du nez de Madame excepté. Celle-ci fait une dernière revue, s'attarde au salon, corrige le pli d'un rideau, déplace un bibelot, pousse un fauteuil, remonte un coussin, etc... Coiffée de blanc, Marie, la bonne de circonstance, essuie les fines tasses de porcelaine pour la dixième fois, dispose dans les assiettes sandwiches, gâteaux et bonbons divers. Il est cinq heures, tout est prêt, ces dames et ces demoiselles peuvent s'amener.

Cinq heures et quart, un coup de sonnette, Marie se précipite pour ouvrir à une dame plantureuse, essoufflée, haute en couleurs. Madame Alice s'approche, s'exclame: "Combien aimable à vous d'être venue ma chère." Effusions modérées, questions banales, tandis que la visiteuse, Madame Gabrielle, passe à la chambre qui tient lieu de vestiaire, enlève sa peau de bête, refait son

(*suite en dernière page*)

TRIBUNE LIBRE

Nous publions sous cette rubrique les communiqués que l'on veut bien nous adresser. Ils n'engagent en rien la responsabilité du journal.

Les syndics de St-Joseph et le notaire St-Germain

A la suite de l'article du "Clairon" en date du 12 février courant, j'avais pensé de demander une rétractation des principaux avancés, mais après mûre réflexion j'ai cru préférable, pour le présent du moins, d'expliquer franchement la situation pour les lecteurs du "Courrier" et d'ignorer complètement ceux qui ne lisent que le "Clairon"; que ces derniers vivent et meurent avec l'impression que l'article leur a laissée... je ne peux rien faire de plus!!

Dans une lettre adressée et distribuée aux plus intéressés et qu'on trouvera dans une autre colonne, j'ai accusé le "Clairon" de mensonges; si j'ai fait erreur, qu'il me poursuive.

L'erreur de comptabilité que l'on me reproche, je l'ai moi-même reconnue dans mon rapport général aux syndics en date du 30 décembre dernier, un mois avant celui du vérificateur M. Blanchard. Ces deux rapports se ressemblent beaucoup, et à quelques piastres près, je pourrais affirmer qu'ils se ressemblent — pour me servir d'une expression qui plaira au "Clairon" — comme M. Bouchard ressemble au grand Napoléon — Voir le "Clairon" de 1929, ou 1930.

L'accusation du "Clairon" qui est inspirée par quelques uns de *mes amis* du village de St-Joseph, est à l'effet que les contribuables de la paroisse religieuse de St-Joseph d'Yamaska ont perdu de l'argent, sous forme d'intérêts, à la suite de mon administration comme secrétaire-trésorier des syndics. Au premier abord..... c'est terrible, mais allons au fond de la question et voyons s'il y a eu préjudice.

La paroisse religieuse de St-Joseph d'Yamaska — la *volée* dans les circonstances,— comprend 2 commissions scolaires que j'ai administrées pendant de nombreuses années: village St-Joseph et St-Hyacinthe le confesseur (la majeure partie de cette dernière). Par conséquent les intéressés de la paroisse religieuse — la *volée* — sont contribuables de l'une ou de l'autre commission scolaire.

La commission scolaire St-Joseph pendant 6 années consécutives — pas les dernières — durant mon terme d'office, a terminé ses exercices financiers par des déficits de caisse variant de $220. à $400.

La commission scolaire Saint-Hyacinthe le Confesseur a terminé *ses* 8 *derniers exercices* financiers par des déficits de caisse variant de $175. à $1040. en 1931.

Ces déficits je les ai supportés sans demander de secours ni au propriétaire, ni au rédacteur du "Clairon", ni aux syndics de St-Joseph d'Yamaska..... *et sans charger d'intérêts.*

L'auditeur de St-Hyacinthe le Confesseur, M. Blanchard, celui-là même qui a fait la vérification des livres des syndics, recommandait en juillet dernier, aux commissaires de cette paroisse, de faire un emprunt pour payer leur secrétaire-trésorier des $1040. qu'ils lui devaient; est-ce que je les ai obligés à cette dépense; pas du tout et je me suis contenté de leur dire sur le ton du badinage: je ne vous charge pas d'intérêt, vous en ferez autant si *jamais* vous avez un surplus de caisse.

Les quelques surplus de caisse des syndics — il y eut déficit là aussi — étaient absorbés par les intérêts des emprunts échéant peu de temps après la fin de l'année financière.

Si des citoyens de St-Joseph et de St-Hyacinthe le Confesseur se croient encore volés après ces ex-

(*suite en dernière page*)

Les lettres que nous recevons

M. Harry Bernard,
à/s *Le Courrier*,
Saint-Hyacinthe.

Monsieur le Directeur:

Me permettrez-vous d'attirer l'attention de vos lecteurs sur ce bon citoyen qui vient de descendre dans la tombe: feu J.-Bte Lincourt, de Ste-Rosalie.

Il y a 30 ans, il était commissaire d'écoles de la paroisse de Ste-Rosalie. J'étais alors le secrétaire-trésorier et j'ai pu l'apprécier à l'oeuvre. Bien que ne sachant ni lire ni écrire, M. J.-B. Lincourt fut d'un dévouement sans borne à la cause de l'éducation de la jeunesse. Sous son administration et grâce à son travail, les écoles de la paroisse furent toutes renouvelées ou restaurées.

Avec le concours du saint curé que fut M. Guy, il recherchait ce qu'il y avait de mieux comme institutrices pour les attirer à enseigner à Ste-Rosalie.

Il a pu voir son grand dévouement à la cause éducationnelle récompensé par l'élévation à la prêtrise de son fils M. l'abbé Lincourt, curé de Ste-Hélène, qui continue admirablement dans sa paroisse l'oeuvre de son distingué père.

Permettez-moi de déposer sur la tombe du disparu l'hommage de mon respect.

L.A. Brunelle, N.P.

St-Hyacinthe, février le 15-32.

———:-o-:———

Dicts de la presse

En marge de notre article de la semaine dernière, où il était question du projet de loi Bercovitch, Le Devoir *de Montréal,* (15-2-32), *écrit ce qui suit*:

Avec son projet de loi sur la publication de matières outrageantes, M. Bercovitch a levé un lièvre auquel tout la presse de la province donne la chasse d'un commun accord. Se rendra-t-il à la fin de sa course? On ne sait; et ceux qui n'en veulent pas feront bien de surveiller attentivement les dernières heures de la session. Un hebdomadaire des plus sérieux de la province, le *Courrier de Saint-Hyacinthe,* écrit que "si les Juifs sont attaqués par les journaux, ils n'ont qu'à faire comme les autres: se défendre. Notre législation prévoit le cas. La loi de presse, qui est pour tout le monde, peut rendre aux Juifs les mêmes services qu'au reste de la population... On leur accorde les mêmes droits de citoyenneté qu'aux autres contribuables et les lois générales doivent leur suffire, — comme aux Canadiens français, et aux sujets de langue anglaise, comme aux Italiens, Allemands, Polonais, Russes et Chinois qui vivent chez nous.. Dans l'ensemble, les Juifs n'ont pas à se plaindre du traitement qu'ils reçoivent chez nous. Au contraire. S'ils attrapent ici et là quelques coups, ce n'est pas une raison pour bouleverser la législation... Si M. Bercovitch n'a pas assez de bon sens pour enfouir son projet dans sa poche, espérons que ses confrères de la députation le mettront à la raison", conclut le *Courrier.* Au vrai, en tuant le bill Bercovitch, nos députés rendront à l'élément israélite de chez nous un réel service; car ils empêcheront leur collègue de fournir un argument dangereux à ceux qui, dans la province, mènent une campagne d'antisémitisme susceptible de prendre de la recrudescence si ce projet allait réussir à devenir loi. M. Bercovitch s'est peut-être trop avancé pour vouloir maintenant reculer. Qu'on le dégage de ce pétrin où il s'est mis. Il a fait preuve, cette fois-ci, d'un singulier manque de psychologie. Le plus élémentaire sens de la mesure lui aurait conseillé de garder en portefeuille son bill et de n'en jamais souffler mot.

Aux contribuables de St-Joseph d'Yamaska

Quelques précisions nécessaires. — Où le *Clairon* ment avec effronterie.— Comment M. Bouchard et un groupe de ses amis trompent le public.

par Horace Saint-Germain

M. Bouchard dans son "Clairon" du 12 courant, a produit un chef d'oeuvre de mensonges et d'erreurs quant à mes rapports avec les syndics de cette paroisse; je me dois d'y apporter une correction.

M. Bouchard n'est pas véridique quand il laisse entendre que ce sont les syndics qui ont demandé ma démission pour me remplacer par le secrétaire du village, M. R. Forbes. C'est de mon propre mouvement et dans le seul but d'accommoder les contribuables que j'ai donné ma démission.

Pas un seul des syndics qui ont pris ombrage de mes polémiques avec M. Bouchard, n'a jamais eu le courage de proposer une vérification des livres que je tenais; pas un seul n'a eu la force de se lever et de protester contre ma manière d'agir, contre ma comptabilité.

Il y a quelques années, dans une assemblée de paroisse, un contribuable a suggéré la nomination d'un vérificateur, mais cette remarque s'est perdue dans les conversations des personnes que la question n'a pas paru intéresser.

M. Bouchard et ceux qui le renseignent, trompent le public dans le calcul des intérêts. Il y a bien 7 à 8 ans que les syndics ne *paient que 5% sur leurs emprunts. Les syndics ne sont-ils* pas *un peu exigeants* de vouloir charger 6% à leur ancien secrétaire, notaire de profession et qui sans y être tenu, a toujours procuré aux syndics les fonds nécessaires aux remboursements de leurs prêteurs, de $50,000. à $75,000. depuis 10 ans? Ces argents étaient fournis par mes clients, par mon entremise et sans frais de ma part. Est-ce que je n'aurais pas pu retirer de bons revenus en plaçant ces fonds sur hypothèques et en percevant les honoraires du notaire en pareils cas?

M. Bouchard ne connait pas cela rendre service aux petits, à ceux qui commencent; j'ai aidé les syndics, et par là tous les contribuables de St-Joseph d'Yamaska, et je n'ai pas regret d'avoir agi ainsi. Je suis encore disposé à le faire — depuis décembre dernier j'ai fait quelque chose pour les contribuables de St-Joseph d'Yamaska — mais à la condition qu'on ne me crache pas à la figure... et à la condition encore que les syndics n'aillent pas pleurer dans le gilet de M. Bouchard pour lui faire pondre des écrits comme celui du 12 courant.

Que ces syndics soient assez hommes pour s'adresser là où il faut; ce n'est pas dans la cuisine du "Clairon" que nous avons transigé dans le passé, qu'ils se montrent donc à la hauteur de la position qu'ils occupent.

Je reproche aux syndics de ne pas m'avoir invité à l'assemblée convoquée pour étudier le rapport du vérificateur et le mien, car je suis convaincu que nous nous serions entendus.

M. Bouchard ment quand il dit que M. Forbes a demandé lui-même la vérification de mes livres; j'ai demandé la nomination d'un vérificateur à une assemblée des syndics à mon bureau le 7 décembre dernier, alors que j'ai donné ma démission... et M. Forbes n'y était pas.

M. Bouchard ment quand il insinue que j'ai voulu avoir de M. Forbes une quittance finale le 13 décembre; j'ai exigé un reçu pour le montant payé, c'est tout. M. Forbes n'était pas qualifié pour faire plus.

(*Suite en dernière page*)

— POUR LES DAMES —

MADRIGAL

Votre main fine, longue et blanche,
A l'apparence du pardon;
Elle est comme votre âme—franche
Et ne s'ouvre que pour le don.

C'est une tendre main de femme;
Heureux qui pourra la tenir!
Il raillera l'envie infâme,
Et doux lui sera l'avenir.

Pareille au phare sur la place,
Votre main lui dira le port...
Aussi moi, dont le coeur volage
Dérive sur les eaux du Sort,

Pour qu'à travers la multitude,
Elle me montre le chemin,
Je veux me faire une habitude
De baiser souvent votre main.

Alfred DESROCHERS

Où est la route... ?

Pour un penseur qui a la foi, quel enseignement que le spectacle de la terre à l'heure présente!

Il assiste à l'effondrement du château de cartes imaginé par la science désaxée des hommes.

C'est la Tour de Babel...

Chaque peuple y parle la langue de son égoisme, sans pouvoir ou sans vouloir comprendre celle des autres.

La Chine, en pleine décomposition...

Les Indes, en révolte...

L'Amérique, que notre reconnaissance avait tellement mise sur un piédestal!.. que nous nous obstinions à regarder comme le paladin des temps modernes...

Et la voici qui se lave les mains devant la mise au panier de ce plan Young, élaboré par elle, règlement complet et définitif: "Payez-moi... Et ensuite, débrouillez-vous comme vous pourrez!"

• • •

En Europe, alors, c'est la "pagaye" complète.

L'Angleterre est déconcertée.. Ses marins, de discipline légendaire, se sont mis en grève, l'an dernier, parce que pas assez payés... La livre sterling est découronnée, et les chômeurs augmentent...

La Russie..? N'en parlons pas! Qui voudrait aller vivre dans le rouge paradis soviétique..?

L'Espagne, manoeuvrée par les Loges, refait primairement toutes les tristes expériences voltairiennes.

La France, aujourd'hui plus encore qu'en 1914, a faim et soif de la paix. Mais, pour la paix, c'est comme pour le mariage, il faut être deux.

• • •

Or l'Allemagne continue à rester le cauchemar du monde.

Toute-puissante en 1914, elle chantait, sans raison aucune, la poudre sèche, l'épée aiguisée, la guerre fraîche et joyeuse...

Aujourd'hui, de l'aveu de tous ceux qui l'observent, elle reprend sa chanson sauvage; elle renie, une fois de plus, la parole solennellement donnée et inquiète même les plus irréductibles partisans de la paix à tout prix.

• • •

Tour de Babel!... vous dis-je.

Pourtant, les techniciens les plus avertis, les économistes les plus fameux, les chefs des nations se sont longuement penchés sur le traité de Versailles...

Ils ont refait l'Europe... accumulé toutes les précautions..... toutes les garanties... Puis ils ont déclaré au monde: "Tout est paré!... Tout va bien..."

Résultat: le chaos le plus formidable de l'Histoire... le *non pos sumus* du vertueux Bruning, après avoir payé seulement 7 p. cent de la dette allemande.. les hommes d'Etat ne sachant plus où est la route..? celle qui ne conduit pas aux abîmes...?

Dieu semble avoir perdu la sagesse des sages... confondu la prudence des prudents.

• • •

Et si nous descendons des hauteurs du monde politique vers le monde du travail, c'est-à-dire vers l'ouvrier innombrable, c'est le même chaos encore.

Cette fameuse science, dont on a voulu faire la divinité des temps modernes, elle est en train de dévorer ses adorateurs.

Comme un minuscule bouton synthétise toute une maladie, méditez ce petit fait, qui date récemment:

Dans un joli village de Normandie, une centaine de familles vivaient tranquilles et heureuses, depuis toujours.

Chaque père travaillait, dans sa maison, à confectionner des boîtes à fromages. Il faisait le gros copeau; la femme épinglait; la jeune fille collait l'image.

C'était propre, élégant, d'un bon rapport... le paradis sur la terre.

• • •

Mais vous comprenez bien que cela ne pouvait pas durer!.. C'était beaucoup trop simple!

Et la science!.. Et le progrès!

Arrivèrent deux hommes..... l'un Allemand... l'autre, Américain...

Ils allèrent trouver le patron et lui dirent:

—Mais vous êtes en retard!... Nous venons d'inventer une machine... oh, toute petite!.... un homme seul peut la manoeuvrer. Elle vous découpera, épinglera, collera 100,000 boîtes à fromages par mois. Nous en avons précisément une là... On va la faire fonctionner devant vous, à l'essai!...

Le vieux patron hésita... Mais son fils, de la génération présente, sauta sur l'offre:

—Comment donc!..... Faites voir ça!...

On installa la machine, qui, en effet, découpa tout ce qu'on voulut.

Résultat... Aujourd'hui, dans ce petit patelin... la Science triomphe... l'instituteur exulte..

Oui... mais le village est ruiné.

Multipliez ce petit fait par tout le mécanisme du monde, et vous aurez l'explication de bien des choses.

Le Progrès semblait devoir exister pour l'homme. Et, dans une foule de cas, c'est l'homme qui devient l'accessoire et la victime du Progrès.

Ah si c'était, en même temps, le Progrès total!.. le progrès sur toute la ligne.. le progrès moral, religieux, artistique, charitable!. S'il donnait vraiment à l'homme une réserve de temps, de loisirs, d'aisance...

Mais non... Il lui supprime le travail et, en même temps, le pain. Il lui enlève la fierté de son oeuvre, devenue automatique, et la douceur de vivre...

• • •

Que sortira-t-il de tout cela? Que le secret de Dieu.

Mais jamais le monde n'a eu autant besoin des consignes impératives et lumineuses de l'Evangile.

Ou les peuples — tous les peuples — à la voix de leurs prêtres et de leurs évêques, serreront, comme jadis au temps des Huns, la main du Christ qui a dit: "Si vous ne me suivez pas, vous périrez tous."

Dans ce cas, ce sera la détente dans une bonne volonté réciproque, une franchise réciproque.

Ce sera le geste habituel des passagers d'un paquebot qui sont conciliants, indulgents, courtois, les uns pour les autres, parce qu'ils font la même traversée, et que cette traversée est dangereuse et courte.

La traversée de la Vie, elle aussi, est dangereuse et courte.

• • •

Ou on s'obstinera à ne pas faire état de ce mot Dieu qui domine les siècles et qui a sa signification formidable.

...On continuera à refuser aux Dix Commandements leur valeur effective, pratique dans la vie et les conflits des peuples...

Alors, les palliatifs humains ne serviront à rien... Les hommes d'Etat pourront s'agiter pour réparer les lézardes du vieux monde et empêcher l'invasion des nouveaux barbares...

Ils ne sont pas de taille...

Là où les Césars ont échoué, ils échoueront.

Et ce seront les mêmes ruiens.

Si Dieu ne garde pas la cité..

Alors... oui... on peut s'attendre à tout.

Pierre L'ERMITE

———:-o-:———

COURRIER GRAPHOLOGIQUE

De tous temps, l'humanité crédule a demandé aux sciences leur appui, dans la recherche de la VERITE. Connaître ses moyens d'action en connaissant les moindres tendances, bonnes ou mauvaises, et les plus petites affinités de son caractère, voilà ce qui fait partie de la "recherche de la VERITE."

Mesdames, messieurs, par votre écriture, au moyen de la science de la graphologie, JEANNE vous dira votre caractère.

Conditions: trois ou quatre pages d'écriture courante, sur papier non réglé, composition personnelle, non recopiée. La lettre écrite simplement est le meilleur spécimen. 25 sous pour chaque étude. Adressez: Jeanne, le *Courrier de St-Hyacinthe*, St-Hyacinthe, P.Q.

———:-o-:———

Les maîtres de la vie spirituelle recommandent le détachement mais non pas la désaffection; le détachement de soi-même, loin de diminuer l'amour, l'augmente et l'entretient.

Donné gratis avec le
THE ou CAFE
MIKADO

Chaque paquet de 1 lb. contient un des articles suivants en semi porcelaine:
1 tasse et une soucoupe,
1 assiette à soupe,
1 assiette à déjeûner,
8 pouces.
Meilleur que tout autre thé ou café du même prix.

GLOBE TEA Co.
— MONTREAL

Le Vrai Remède au Mal de Tête

Les TABLETTES ZUTOO sont un remède efficace et inoffensif pour le mal de tête. M. Geo. Legge, éditeur du Granby Leader-Mail, nous écrit: "Vos TABLETTES ZUTOO méritant d'être reconnues partout pour faire cesser le mal de tête." Une boîte de ces inoffensives petites tablettes au bureau, à la maison, ou dans la poche, est une assurance contre les maux et les douleurs. Elles les font cesser vite.

Zutoo

EN VENTE PARTOUT 25c

Les A.F.A.C.C.

Ces derniers jours le bureau de direction des associations fédérées des anciennes élèves des couvents catholiques du Canada a tenu sa première réunion de 1932, sous la présidence de Mme Aurélien Bélanger, Mme G.S. Marceau, deuxième vice-présidente générale, était la déléguée du district de Québec.

Mme Bélanger a fait part d'une correspondance échangée avec l'honorable N.B. Ryckman, ministre du Revenu National, au sujet d'un livre indésirable, "The Awful Disclosures of Maria Monk." Ce livre qui avait une très grande circulation dans ce pays, et qui faisait un tort immense à notre religion et à nos communautés religieuses en général, vient d'être interdit par arrêté ministériel, grâce à l'intelligente et tenace intervention de Mme la présidente générale.

Mme T.W. Déziel, présidente du district de Montréal a annoncé que la croisade de charité spirituelle des A.F.A.C.C. s'est effectuée avec succès dans plus d'une amicale. Des sections de la St-Vincent-de-Paul ont été heureuses du secours que des amicalistes ont pu leur apporter. A ce propos, Mgr Gauthier écrivait dernièrement que le travail conjoint des dames avec les Conférences de St-Vincent-de-Paul est excellent et répond au grand besoin du moment. "Et il souhaite que ce bon exemple soit suivi dans chaque paroisse."

Une initiative, relevant de la Commission d'Action nationale a été proposée par Mlle Jeanne Beaulieu, présidente, et adoptée à l'unanimité.

Considérant que la frappe de la monnaie canadienne vient d'être placée sous l'administration du gouvernement fédéral du Canada et considérant l'égalité officielle des langues françaises et anglaises devant la loi fédérale.

Qu'il soit résolu que les membres des A.F.A.C.C. favorisent et réclament l'emploi des deux langues dans les légendes inscrites sur la monnaie et le papier monnaie du Dominion du Canada ainsi que l'obligation pour les banques à chartes fédérales d'employer les deux langues dans les légendes inscrites sur leurs billets.

Que la commission d'action nationale étudie et mette en action les moyens de faire connaître au gouvernement le voeu unanime des Canadiens-français à ce sujet.

Une copie de cette résolution a été envoyée à l'hon. R.B. Bennett premier ministre et aussi ministre des finances, jusqu'à ces derniers temps.

Mme G.L. Marsolais 1ère vice-présidente générale, résumant les statistiques, a fait savoir que 117 amicales sont actuellement affiliées aux A.F.A.C.C. et au sein de ces amicales, Mlle Lemoyne a annoncé que 23 cercles d'études fonctionnent dans le district de Montréal, et 3 dans le district d'Ottawa.

Les membres des amicales affiliées sont priés de ne pas oublier de s'abonner à l'"AMICA", le bulletin mensuel des A.F.A.C.C. qui paraît déjà depuis plusieurs mois et qui ne peut manquer d'intéresser des amicalistes en les tenant au courant du travail exécuté par la direction de leur oeuvre. Il y a aussi le livre souvenir du premier Congrès des associations fédérées, brochure de 300 pages avec vignettes, donnant connaissance des débuts des A.F.A.C.C., et des motifs qui en ont déterminé la fondation. Toutes les anciennes devraient se procurer ce volume.

———:-o-:———

L'origine du jazz

Les controverses, nombreuses aux Etats-Unis, ont fini par tomber d'accord: le jazz est né au café Schiller, situé à Chicago, dans la 31ème Avenue.

Pour égayer ses clients, pour les faire danser aussi, Sam Have le propriétaire, avait engagé, en 1915, un nègre nommé Jasbo Brown.

Brown utilisait plusieurs instruments, tantôt le piston ou la clarinette, tantôt le hautbois ou la flûte. A l'état normal, le nègre servait aux clients d'assez agréables mélodies. Mais lorsqu'il se trouvait "ému" par les cocktails que lui offraient les habitués, il passait rapidement d'un instrument à l'autre, et en tirait les cacophonies les plus ahurissantes.

Or, ce nègre, comme tous les nègres, avait un sentiment remarquable du rythme. Et sa symphonie futuriste amusait les clients, qui l'excitaient en lui criant: "Allez, Jasbo! Encore, Jasbo!" Puis ce nom se transforma plus simplement en "Jazz". Et bientôt de nombreux imitateurs adoptèrent, par toute l'Amérique, le genre "Jazz".

Pour soulagement rapide des
RHUMES & TOUX
PRENEZ
BUCKLEY'S
MIXTURE
La première gorgée de cette mixture puissante, vive et pénétrante donne des résultats.
Rapide comme l'éclair— Une simple gorgée le prouve!
M-12F

Les patrons RAOUL VENNAT

Nous n'avons pas à recommander les patrons Raoul Vennat. Ils sont connus. Un patron Raoul Vennat paraîtra chaque semaine dans notre *Page Féminine*. On donne ses commandes au *Courrier de Saint-Hyacinthe*, en faisant remise à nos bureaux. Les patrons sont expédiés dans les quelques jours qui suivent.

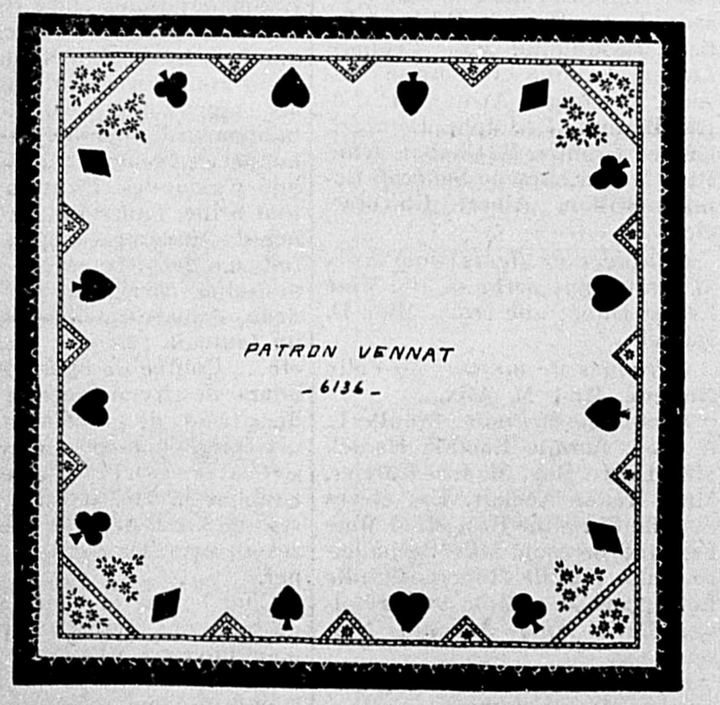

No. 6136.— Petit dessin gracieux et facile pour Tapis à cartes. Patron à tracer, 20c, perforé, 40c, au fer chaud (foncé seulement) 35c. Etampé sur bon coton jaune 50c. Sur broadcloth sable, vert ou rose, 75c, sur belle sateen noire, 90c, sur superbe toile écrue, $1.00. Sur feutre solide rouge, vert ou drab, $1.25. Avec appliqués de couleur 25c en plus. Soie ou coton de couleur pour la broderie, 25c.

Abonnez-vous à notre revue mensuelle de broderie et musique, jusqu'au 30 avril, seulement 12c au lieu de 25c par an.— Album de Layette, 15c.

—Garçon, vos oeufs à la coque sont ignobles, appelez le patron.

Le patron arrive, regarde les oeufs et, s'adressant au garçon, d'un air indigné:

—Imbécile! vous avez de l'aplomb de servir ces oeufs à la coque. Quand les oeufs sont dans cet état, on les sert en omelette.

Complètement épuisée

Mme Fitzpatrick dit à ses amis comment les Pilules Roses du Dr. Williams l'ont rendue mieux

Peut maintenant monter les escaliers

"Je devins épuisée et incapable de faire mon travail," écrit Mme W. P. Fitzpatrick, de Marquis, Sask. "On me dit que j'étais anémique et je fus traitée en conséquence, mais sans beaucoup de résultats. Finalement, ma soeur, qui avait été dans le même état, me conseilla d'essayer les Pilules Roses du Dr. Williams, qui lui avaient fait un bien immense. J'en ai pris sept boîtes et, aujourd'hui, je suis bien portante, forte et capable de faire mon ouvrage. Je monte les escaliers sans suffoquer, je dors et mange bien. Mes amis sont étonnés du changement qui s'est opéré chez moi et ne manquent pas de m'en demander la cause. Je réponds: 'Les Pilules Roses du Dr. Williams'."

Les Pilules Roses du Dr. Williams créent du sang nouveau et c'est ce qui explique pourquoi elles procurent des forces et une vitalité nouvelle à tant de femmes épuisées. Se recommandent également pour les jeunes filles en période de croissance. Chez votre pharmacien dans le nouveau récipient en verre, à 50c chacun. F272

GÂTEAU-ETAGE DIAVOLO

⅔ tasse beurre	½ c. à thé sel
1½ tasses sucre	3 c. à thé Poudre à pâte "Magic"
3 oeufs	1 c. à thé vanille
1 tasse lait	3 carrés chocolat non sucré et fondu
2½ tasses farine à pâtisserie (ou 2 tasses et 3 c. à soupe farine à pain)	

Défaites beurre en crème et ajoutez lentement le sucre. Ajoutez les jaunes d'oeufs battus et mélangez bien. Ajoutez, en alternant avec le lait, la farine tamisée avec la poudre à pâte et le sel. Ajoutez vanille et chocolat fondu. Incorporez les blancs d'oeufs battus ferme. Placez dans 3 moules à gâteau-étage graissés et faites cuire à four modéré (350° F.) durant 30 minutes environ. Lorsque refroidi, placez ensemble et recouvrez d'une couche épaisse de Glace Blanche ou au Chocolat. (Recettes dans le Livre de Cuisine "Magic").

Miss Gertrude Dutton dit pourquoi elle fait son

Gâteau-Etage Diavolo

avec la Poudre à Pâte "Magic"

"Je sais par expérience," dit Miss Dutton, directrice de la Section Culinaire du "Western Home Monthly," "que la Poudre à Pâte "Magic" donne des résultats invariablement meilleurs, parce qu'on peut toujours *compter* sur sa haute qualité uniforme pour faire lever les pâtisseries.'

Et cette élogieuse opinion de Miss Dutton à l'égard de la "Magic" est partagée par la majorité des diététistes et experts en art culinaire du Dominion. Ces personnes emploient et recommandent la "Magic" *exclusivement*, parce qu'elles la savent pure et toujours efficace.

Les ménagères canadiennes aussi la préfèrent. C'est pourquoi la "Magic" se vend plus que toutes les autres poudres à pâte réunies.

Pour faire des gâteaux succulents, des biscuits légers et de tendres pâtisseries, employez vous aussi la "Magic".

• • •

LIVRE DE CUISINE GRATIS—Pour vos pâtisseries faites à la maison, vous trouverez très utile le nouveau Livre de Cuisine "Magic", contenant des douzaines de délicieuses recettes. Ecrivez à la Standard Brands Ltd., Fraser Ave. & Liberty Street, Toronto, Ontario.

"Ne contient pas d'alun". Cette déclaration sur chaque boîte est votre garantie que la Poudre à Pâte "Magic" ne contient ni alun ni ingrédient nuisible.

Fabriquée au Canada

"Deux traîtres d'Acadie et leur victime"

(*suite*)

Le 25 juillet 1627, Charles de Saint-Etienne écrit au roi et au cardinal de Richelieu, sous la signature de La Tour. En réponse, il reçoit une lettre et une commission sous les noms de CHARLES DE SAINT-ETIENNE de La Tour. L'auteur ne peut donc être pris au sérieux, quand il parle de mutation de noms sans "l'impunité grandissante". Fatras que tout cela! Dans notre ouvrage nous présentons une copie clichée et sortie des Archives de l'Institut de France de cette lettre de Charles de La Tour adressée au roi, scellée du sceau de ses armes; nous y joignons la lettre de présentation de sa personne par le Cardinal de Richelieu sous les noms de Charles de Saint-Etienne de La Tour, en date du 2 février 1631: sa commission de gouverneur et de lieutenant-général au pays d'Acadie, signée par le roi, du 8 février 1631. L'acceptation de cette commission "par Charles de Saint-Etienne," du 16 juillet 1631, portant au verso "Confirmation de la Commission de Lieutenant, à Mr de La Tour"; dans toutes ces pièces Charles de Saint-Etienne est qualifié du titre d'écuyer; nous y joignons les conventions, en date du 19 janvier 1633, faites entre Messire Claude Pignault, Procureur au Parlement de Paris, Messire Jean de Lauzon, Conseiller du Roi, intendant de la Compagnie du Roi, intendant de la Compagnie de la Nouvelle-France, et "Charles de Saint-Etienne de La Tour"... Le samedi, le 19 février 1633, on rencontre à Paris les mêmes personnages amis que Charles de Saint-Etienne de La Tour faisant de nouvelles conventions. Leurs noms se retrouvent dans une autre pièce en date du 24 février 1633. Toujours et partout de La Tour porte ses deux noms. Le 21 mars 1635, de Lomeron, chargé d'affaires de La Tour, fait enregistrer aux Archives de l'Amirauté de Guyenne les lettres-patentes confirmant Charles de Saint-Etienne de La Tour dans la possession de ses prérogatives et de ses forts. Inutile de rappeler que de Lomeron fut le secrétaire de M. de Poutrincourt, et qu'il connut de La Tour dès son arrivée en Acadie — ce dernier n'avait alors que quatorze ans. Le témoignage de Daniel Braignault navigateur, qui, le 25 août 1633 fait de Charles de La Tour le plus bel éolge, les lettres de réhabilitation accordées à de La Tour, en 1651; enfin, toutes les pièces officielles qui se trouvent aux archives de la Charente-Inférieure comme celles des Archives Nationales ou de la Bibliothèque Nationale de Paris, rappellent que de La Tour a porté les noms de Saint-Etienne et de La Tour et le titre d'écuyer. Ainsi, durant toute sa vie, de 1611 à 1666, au vu et au su de ses compatriotes anciens et nouveaux: Poutrincourt, Biencourt, Bernard Marot, Chauvin, Dupont-Gravé, de Champlain, de Lomeron, Braignault, notre héros acadien a porté les noms de Charles de Saint-Etienne de La Tour. Il faut nécessairement un peu, beaucoup même de mauvaise volonté pour prétendre qu'en plein soleil, il fait nuit, et douter de l'évidence même. A moins de faire l'origine aux Français d'alors, tant du gouvernement que de la petite colonie qui eurent des relations continuelles avec les La Tour durant trois quarts de siècle ont été forcé de croire que le nom patron unique des La Tour fut tel et bien de Saint-Etienne. Ils en possédaient du reste les armoiries. (*Charles de Saint-Etienne de La Tour et son temps, pp.*)

IV

L'auteur préférant les ténèbres à la lumière, réédite avec complaisance le manuscrit d'Aulnay touchant les qualificatifs de "maçon" et de "valet de chambre" dont il est si prodigue à l'égard des La Tour père et fils. Il serait oiseux de nous y arrêter après ce que nous avons écrit. L'invraisemblance de tout cela nous les fait mépriser. Quant à la succession de Biencourt échue à Charles de La Tour, qu'on nous permette de faire remarquer que ce sont ici encore noires calomnies: Charles de La Tour eut pour fournisseurs les sieurs Macquin et Samuel Georges de La Rochelle ceux-là même qui prêtaient les navires des Poutrincourt. Il eut pour secrétaire et agent d'affaires David de Lomeron; ses navires marchands furent ceux de Biencourt, et l'on ne trouve dans les archives du temps aucune trace du fameux procès qu'aurait intenté la famille de Biencourt ou pour revendiquer les biens délaissés par le gouverneur défunt. On peut donc croire que la déposition d'Aulnay était dénuée de fondement. Quoiqu'il en soit, à deux reprises rappellant la mort prématurée de Biencourt, M. Lauvrière laisse soupçonner que Charles de La Tour pourrait en être l'auteur. Dans *En marge de la tragédie d'un peuple,* nous avons réfuté cette assertion en rappelant la lettre qu'écrivait le marquis de Biencourt en 1847 dans laquelle il racontait que toute cette histoire reposait sur une "tradition de famille". Les Poutrincourt accusaient les Jésuites avec lesquels Biencourt eut maille à partir. M. Lauvrière écrit en 1931: "Ils auraient mieux fait d'appliquer l'adage antique: "Is fecit cui prodest." Et voilà comment un auteur, ni intéressé ni préjugé, se complaît à éterniser une calomnie odieuse qu'il a lancée lui-même le premier. Il ne remarque pas qu'il se sert d'un argument "ad hominem", qu'on peut rétorquer contre lui? Tout le monde sait qu'en décembre 1635, de Razilly mourut inopinément. Les circonstances de sa mort sont restées cachées. Pour quelles raisons? Nul ne le sait. Pourtant d'Aulnay prend les rênes du gouvernement; il s'arroge tous les pouvoirs, il va même jusqu'à transporter à Port-Royal la petite colonie que son prédécesseur a plantée à la Hève et cela malgré les murmures de la population. Pour celui qui connaît l'ambition démesurée de cet homme, les violences dont il s'est rendu coupable envers Denys, de La Tour et tous les Français qui voulurent coloniser un coin de l'Acadie, n'y aurait-il pas lieu d'appliquer le vieil axiôme: "Is fecit cui prodest". Qu'en pense notre auteur? Serait-ce là de l'*Histoire?* Non, certes! mais calomnie odieuse, méprisable, aussi bien que le rapprochement fait par M. Lauvrière si peu scrupuleux qui, sans preuve, jette le soupçon sur de La Tour.

Dans sa *Tragédie d'un peuple* M. Lauvrière fait dire à de La Tour qu'il arriva en Acadie à l'âge de cinq ans, plus tard à l'âge de quatorze ans. C'est dans sa lettre au roi, en vérité, que Charles de La Tour déclare expressément que "son père l'amena en Acadie à l'âge de quatorze ans, mais ce n'est pas lui qui fixa son arrivée dès l'âge de cinq ans, ainsi que l'écrit M. Lauvrière, c'est une interprétation fausse et mensongère d'un texte qu'il nous fournit des *Chroniques de l'Abbaye de Beaumont-les-Tousr.* Etant persuadé que peu de lecteurs canadiens se donneraient la peine de consulter ces pages qui se trouvent à Paris, et pour leur montrer avec quelle prudence il faut lire les "histoires" de notre auteur, nous offrons la photographie de ces pages intéressantes. Elle se trouve dans *Charles de La Tour et son temps: pp.* 400, 401 *et suivantes*) on y voit que l'annaliste qui fait cette narration ignore même le nom de La Tour qu'elle appelle Eléazar. Que le lecteur apprécie la prose de M. Lauvrière à sa valeur.

Infidèle à rapporter textuellement les mémoires de son pays, l'auteur l'est encore davantage quand il cite les mémoires des Commissaires anglais. Dans sa *Tragédie, 1ère Ed. I vol., p.* 45. il écrit: "Crowne déclare que ce serait Latour qui, passé en Angleterre, aurait fait comprendre à Sir William Alexander tout le bénéfice qu'il pouvait tirer de l'exploitation de l'Acadie.. (*Mémoire de Crowne* 1668, *no I,* 809). C'est en vérité Crowne qui écrit ces lignes, mais dans sa dernière étude de septembre 1931, l'auteur en mal, pour prouver les trahisons prétendues de Charles de La Tour et de son père écrit en donnant comme seule référence (*Ibid., no* 1809). Un Français, Sir Claude Saint-Etienne s'étant trouvé quelque peu désobligé en France..." M. Lauvrière commente ce texte de cette façon: ("c'est lui qui le dit pour pallier sa forfaiture, car il n'y a pas ombre de preuve qu'il fût "désobligé").. Allons donc! l'auteur veut se payer la tête de ses lecteurs! En 1668, il y avait au moins un quart de siècle que Claude de La Tour était mort, et son fils l'était également depuis deux ans, comment pouvaient-ils écrire de telles inexactitudes? et quelle foi ajouter aux "histoires" de M. Lauvrière?

Le texte anglais se lit comme suit:

1,809. *The Case of William Crowne, esq., Proprietor in part of Nova Scotia or L'Accady.*" Sir Claude St. Estienne (De Latour) having received some "disobligations" in France, removed his family and estate to the country now called Nova Scotia, then totally unplanted, and a great part undiscovered. After some time of residence there, and finding beaver and other profitable commodities to abound, he repaired to England and imparted his discoveries to Sir William Alexander, Lord of Menstrie and Sec. of State for Scotland. Sir William obtained of king James the donation of the whole country by patent, dated 10 september 1621, also a commission to be the King Lieutenant with power to create baronets of Nova Scotia. It was annexed to the crown of Scotland by four acts of Parliament and said Sir Claude and Charles St. Estienne of Deniscourt, his eldest son were made baronnets of Nova Scotia. Sir Wm Alexander then made a plantation of Scots at Port Royal and gave leave to Sir Claude and his son to plant at St. John River, were they built a strong fort. On 12 of July 1625 Sir Wm Alexander obtained a new grant of Charles 1st and on 30th of April made a grant of the whole country. Port-Royal excepted, to Sir Claude St. Estienne and his said eldest son Sir Charles, on condition they continued faithful subjects to the king of Scotland. Not long after the French claimed said country as part of Canada. His Majesty would not quit Sir Claude but delivered up Port Royal and bestowed on Sir William a Royal compensation. The French king being in possession sent one D'Aulney his Lieut. and not long after SIR CLAUDE DIED. D'Aulnay envying Sir Charles so great an estate, after failing by subtility, repaired to open violence to get Sir Charles out, besiedged him at St. John's and forced him to fly to Boston, where of one major Gibbons he borrowed 3,379 Louis, odd, to relieve his fort; but before he arrived d'Aulney had taken it, put all the Scotts to the sword, taken Sir Charles lady prisonner, and, as was generally believed, poisoned her. Sir Charles flew to France and the king gave him a commission to take d'Aulney dead or alive. Whilst SIR CLAUDE solicited in France, d'Aulney possessed himself of another fort built by the English at Penobscot, and so had all the country from La Have to Pemaquid; but governing tyrannously he was drowned by one of his servant. Sir Charles finding his enemy dead, married his widow, and so became peacibly possessed of all D'Aulney claimed, namely Port Royal and Penobscot, Which were bestowed upon him by the King of France, as recompense for damages by d'Aulney to the value of 30,000 L. Cromwell sent one Sedgewick to take the Dutch Plantation of Manhats, now New York, but peace being concluded Sedgewick (loath to return without doing anything) sailed to Nova Scotia summoned Sir Charles to surrender)which he did, own himself a subjects of England), took his country from him, and carried him Prisonner to England. Sir Charles petitioned Cromwell to be restored, who refused because he was a foregner.. "*Col. Papers. Vol. XXIII, no.* 28 *British Museum, London, England.*

Dans sa *Tragédie d'un peuple,* l'auteur voulant trouver une sixième preuve de trahison contre de La Tour, disait: "Bien pire encore, ajoutait M. Lauvrière: "Lewis Kirke et Sir John Kirke affirment qu'en 1627, c'étaient Latour père et un *certain* M. de Rochmond qui commandaient la flotte anglaise dirigée contre Québec." (La trag. op. cit. p. 45).

Qu'on lise la mise au point que nous avons apportée jadis, avec tout le respect possible, à l'auteur de cette bourde... La rappeler n'est certes pas de trop. Nous disions au distingué professeur d'anglais qu'est M. Lauvrière, qu'il "aurait dû avoir recours à un bon traducteur d'anglais pour rendre le sens exact de ce passage: (*En marge de la Tragédie d'un peuple pp.* 22, 23, 24), il aurait perdu, disions-nous une nouvelle occasion de commettre une faute grossière de traduction, si toutefois, la fausseté qu'il nous donne ici (page 49) n'est attribuable à un parti-pris? Voici ce fameux texte, tel qu'il est: (*Calendar State Papers,* vol. XVI, no. 1. British Museum, Londres.)

(*suite en 6e page*)

UN MEILLEUR DEJEUNER POUR MOINS D'ARGENT!

SHREDDED WHEAT

ECONOMIQUE

NUTRITIF

Fait au Canada avec du blé canadien

THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD.

Achetez le

Charbon bleu

C'est le meilleur anthracite Scranton (charbon dur) qui ait jamais été extrait du sol.

Demandez à votre marchand

VOTRE ANTHRACITE PRÉFÉRÉ PORTE MAINTENANT UNE *marque* DE *commerce* QUI VOUS PROTÈGE

LA COULEUR GARANTIT LA QUALITÉ

6

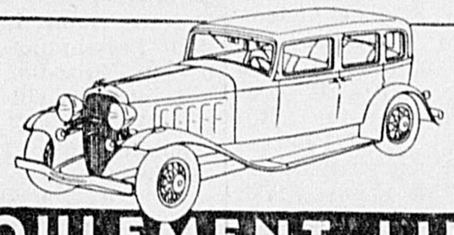

ROULEMENT LIBRE

avec contrôle sur le tablier

UNE NOUVELLE CARACTERISTIQUE DES NOUVEAUX

OLDSMOBILE

"6" et "8" avec

CONTROLE DE SOUPLESSE

DECARBONISATEUR DU MOTEUR

CHANGEMENT DE VITESSES SYNCRO-MESH

CARROSSERIES A L'EPREUVE DU SON

PLUS LONG EMPATTEMENT

UNE VALEUR GENERAL MOTORS.. PRODUITE AU CANADA

GM GENERAL MOTORS PRODUCTS

LEGARÉ AUTOMOBILE

DE SAINT-HYACINTHE

92-94 Mondor Tél. 546

Eliminez ce raclage en employant un

Grille-Pain Electrique

Pourquoi subir le retard, le gaspillage et les ennuis d'une tranche de pain brûlée? Grillez-les plutôt à l'électricité et évitez des pas sans fin . . . vous aurez chaque tranche fraîche, croquante, brune, dorée et chaude, prête à recevoir le beurre. Grillez-les de cette façon commode, sur votre table à dîner. Pour toutes les bourses, modèles à des prix très bas, comprenant le merveilleux nouvel automatique.

SOUTHERN POWER CANADA

Southern Canada Power Company Limited

"Appartenant à ceux qu'elle sert"

Notes locales

Il meurt subitement

M. Edmond Robert, citoyen bien connu de St-Hyacinthe, est décédé subitement lundi matin, à l'âge de 73 ans et 8 mois.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, née Anna Piché, quatre fils et trois filles: MM. Rodolphe, Alfred, Eugène et Lorenzo Robert, tous de cette ville; Mlle Rosa Robert, de St-Hyacinthe, Mme J.B. Michaud, née Bertha, de notre ville; Mme Emile Gendron, née Jeanne, de Mont-Joli, comté de Matane; ses frères, Ulric, Joseph et Ernest, tous de St-Hyacinthe; une soeur, Mme Valmore Chaput, née Eugénie Robert, également de cette ville.

Les funérailles ont eu lieu en la paroisse du Christ-Roi. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Charles-Hugues Lafontaine, curé, qui chanta aussi le service, assisté de MM. les abbés Gustave Vignault et P.N. Durocher, comme diacre et sous-diacre. Au choeur, on remarquait les RR. PP. Tague et Baulne, dominicains. Les porteurs étaient MM. Louis Barseloux, Raphael Ledoux Henri Daudelin, Alphonse Lapointe, Joseph Gauthier et Louis Plamondon. Le deuil était conduit par les fils du défunt: Rodolphe, Alfred, Eugène et Lorenzo; ses frères, Ulric, Hermas, Ernest et Joseph; ses gendres, MM. J.B. Michaud, et Olivier Piché, de cette ville; Emile Gendron, de Mont-Joli; ses beaux-frères, MM. Olivier Piché, de Saint-Hyacinthe; Ferdinand Piché, Montréal; Valmore Chaput, de cette ville; ses petits-fils, MM. Roger, Marcel, René, Jean-Guy, Fernand, Gilles Robert.

Offrandes de messes: MM. les patrons employés de la manufacture J.A.M. Côté; M. Rodolphe Robert, Alfred Robert, Eugène Lorenzo, Rosa Robert, Mme J.B. Michaud et Mme Emile Gendron M. Ulric Robert, M. et Mme Valmore Chaput, Ferdinand Piché, Olivier Piché, M. et Mme Georges Dufresne, M. et Mme Hector Trahan, M. et Mme J.A. Girard, M. et Mme Esdras Renaud, M. et Mme Louis Ringuet, M. A. Blondin, la famille Henri Tousignant, M. et Mme Arthur Archambault, la maison H. Létourneau, M. et Mme Théodore Godbout, MM. E. Côté, M. E. Larue, famille Arthur Laurence, Mlle Angéline Tétrault

Offrandes de fleurs: un coussin par ses enfants; une couronne de fleurs patrons employés de J.A. M. Côté; la Cie d'assurance Mutuelle du Commerce contre l'incendie; une couronne, Yamaska Garments Ltd.

Bouquets spirituels: Mlle Armoza Meunier, M. et Mme Edmond Gaucher, famille Alfred Piché, Mme V.E. Caouette, Gertrude Robert, famille F. Piché, Mme A. Hamelin, Mme Xavier Caron, M. Eugène Bourassa, Mlle Laurette Archambault.

Sympathie: M. et Mme Raoul Piché, M. et Mme Benoît Benoît, M. et Mme Gaston Chabot, M. et Mme Pierre Lambert, Mlles Gertrude et Angélique Beauregard, M. et Mme J.A. Bélanger, M. et Mme Donat Mongeau, Mlle Alice Larue, famille Raphael Ledoux, M. T.A. St-Germain, Mlle Léopoldine Beauregard, Mme J.L. Lemaire, Mlles Lemaire, famille Henri Frenière, M. et Mme Henri O. Cadorette, M. et Mme Arthur Chenette, H.L. Godbout, Mlle M. L. Tousignant, famille Henri Barré, famille Edmond Bernier, M. et Mme Eugène Lemoine, M. et Mme Jules Boucher, famille Olivier Angers, M. et Mme Rodolphe Grisé, M. Victor Hébert, famille L.E. Dubé, famille Nazaire Arcand, Laurent Bouthillier, M. et Mme Louis V. Sicotte, Mlle Ida Choquette, M. C.A. Rousseau, famille Eugène Benoît, M. et Mme J.E. Halley, Roger, Marcel, René Robert, M. et Mme J. Marcel, René Robert, M. et Mme Jacques Turcot, M. et Mme D. Lapierre, Mme J.M. Frésaire, M. et Mme H. Létourneau, Mlle Bernadette Gauthier, famille E. Patry, M. et Mme J.L. Daviau, Fernand et Suzanne Robert, M. et Mme Edouard Houde, M. et Mme Ovila Four M. et Mme Adjutor Bourgeois, M. nier, famille Aristide Bachand, et Mme Auguste Halley, M. et Mme Armand Choquette, M. et Mme Emile Barré, M. et Mme N. Daudelin, M. et Mme Clément Fournier, magasin Bergeron et Aubin, Dr J.L.H. Pagé, maire, Mme Ernest Sansoucy, Mlle Claire Cadotte, M. et Mme Delphis Gagnon, M. et Mme Alfred Boulay, M. et Mme Emile Lemoine, M. et Mme Antonio Gévry, M. et Mme Ernest Robert, M. et Mme Philias Cadorette, famille Sinai Dufresne, Mme Pierre Ducharme Mlle Marie-Thérèse Ducharme, M. et Mme A.L. Auger, M. Louis Barseloux, famille Honoré Messier.

Télégrammes: l'Hon. T.-D. Bouchard, Québec, Mme F. Fortier, Ottawa et A. Robert, Ottawa; M. et Mme Paul Gagnon et Emilia Robert, Montréal, M. et Mme Albert Robert, Montréal; Mme Délima Robert, Montréal.

———:-o-:———

Statistiques vitlaes

On trouvera ci-dessous le total des naissances et décès des comtés de St-Hyacinthe et Rouville, au cours du mois de janvier 1932.

Saint-Barnabé, 0 — 0 — 1; St-Bernard, 1 — 0 — 0; Saint-Charles sur Richelieu, 1 — 0 — 5; St-Damase, 6 — 0 — 0; Saint-Thomas d'Aquin, 7 — 0 — 5; Saint-Denis sur Richelieu, 6 — 0 — 3; Saint-Jude, 1 — 0 — 0; La Présentation, 1 — 1 — 0; Sainte-Madeleine, 3 — 2 — 1.

Total du comté de St-Hyacinthe: 26 — 3 — 15.

Saint-Hyacinthe, 14 — 4 — 9; Saint-Joseph d'Yamaska, 1 — 0— 2; Notre-Dame, 12 — 2 — 5; Srs de la Présentation de Marie, 0 — 0 — 0; Christ-Roi, 6 — 0 — 5.

Total de la ville de St-Hyacinthe, 33 — 6 — 21.

Sainte-Angèle, 1 — 0 — 0; St-Césaire, 5 — 0 — 3; Saint-Hilaire, 1 — 0 — 3; St-Jean-Baptiste, 3 — 0 — 0; L'Ange-Gardien, 1 — 0 — 1; Ste-Marie de Monnoir, 5 — 0 — 2; Saint-Mathias, 0 — 0— 0; Saint-Michel de Rougemont, 1 — 0 — 1; Notre-Dame du Bon Secours, 1 — 1 — 1; St-Paul d'Abbotsford, 3 — 0 — 0.

Total du comté de Rouville: 21 — 1 — 11.

Grand total: 80 — 10 — 47.

———:-o-:———

Patrons Vennat

A partir de cette semaine, nos lectrices trouveront dans notre journal, en *Page Féminine*, une innovation susceptible de leur faire plaisir. Nous publierons donc chaque semaine un des fameux patrons *Raoul Vennat*, avec description, prix, etc., Bien plus, pour rendre service à ceux de nos lectrices qui voudraient se procurer ces patrons, nous prendrons ici même, à nos bureaux, les commandes. Nous les transmettrons nous-mêmes à la maison Raoul Vennat, avec les remises d'argent. Cette nouvelle initiative, croyons-nous, est de nature à intéresser un grand nombre de personnes. Qu'on n'oublie pas de voir la *Page Féminine*, chaque semaine.

———:-o-:———

Objets non réclamés

Noms des personnes qui ont gagné des objets au bazar de l'Hôtel-Dieu et qui ne les ont pas réclamés:

MM. L.-A. Beauregard, A. Frenière, R. Côté, G. Désilets, tous de Saint-Hyacinthe.

Le $50.00 en or a été gagné par Mme A. Lavigueur, 7346, rue Berri, Montréal.

———:-o-:———

ETAT-CIVIL

CATHEDRALE

Sépulture:

Février, 10.— Henri Laudel 78 ans, veuf de Marie Chartier.

PAROISSE NOTRE-DAME

Baptême:

Février, 14.— Marie-Cécile-Jacqueline fille de Raoul Riendeau et de Georgiana Bernard. Par. et mar. Jean-Baptiste Bernard et Marie Dame.

CHRIST-ROI

Baptêmes:

Février, 14.— Marie-Marguerite-Suzanne fille d'Idola Roy et de Laura Lussier. Par. et mar. Georges Lussier et Dolorès Lussier.

Février, 14.— Joseph-Adrien-Romulus, fils de Romulus Scott et de Marie-Ange Duval. Par. et mar. Adrien Leclerc et Rachel Scott.

Sépultures:

Février, 15.— Huguette Marsan 1 mois, fille de Calixte Marsan et de Jeannette Bachand.

Février, 17.— Edmond Robert 73 ans, époux d'Anna Piché.

ST-JOSEPH-sur-YAMASKA

Sépulture:

Février, 7.— Marcel Girouard, 4 ans, fils d'Henri Girouard et d'Alphonsine Bernier.

Mariage:

Février, 8.— Entre Honoré Larivière et Edouarina Graveline.

En Europe

M. Emile Ponton, directeur-gérant de *La Machinerie Omega, Limitée*, de cette ville, s'est embarqué vendredi dernier pour l'Europe, en compagnie de Mme Ponton. M. Ponton se rend en Angleterre, où il doit assister à l'exposition industrielle de l'Empire britannique. Il se rendra aussi en France.

———:-o-:———

Feu M. Charles A. Fox

M. Charles A. Fox est décédé vendredi dernier à Saint-Hyacinthe, à la résidence de son gendre, M. Eugène Payan. Le défunt, qui était originaire de Coaticook, était âgé de 75 ans. Il laisse deux filles, Mme Harry Barret, de Toronto, Mme Payan, de Saint-Hyacinthe; deux soeurs, Mlle Mary Fox et Mme Austin, de Sherbrooke. La dépouille mortelle a été transportée à Coaticook, où eurent lieu les funérailles.

———:-o-:———

Anciens Retraitants

Dimanche dernier, lors de la récollection mensuelle, les Anciens Retraitants eurent leurs élections, avec le résultat suivant Victor Sylvestre, président; François Jetté, vice-président; Alexandre Campbell, secrétaire-trésorier; J.-Adélard Richer, secrétaire-archiviste; Camille Hubert, J.-Ovilus Brodeur et Benoît Benoît, conseillers; Camille Hubert, servant de messe; J.-E. Paquin, organiste; Octave Auclair, maître de chapelle; R. P. Antonin Bissonnette, O.P., aumônier.

———:-o-:———

Remerciements

La famille Albany Girouard remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Marie-Rose Guérin épouse d'Albany Girouard, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre manière que ce soit.

———:-o-:———

Procès expéditif

Jean-Baptiste Hébert et Domina Houle, tous deux de St-Dominique de Bagot, accusés de parjure dans une cause de Fugère & Al vs La Corporation de la paroisse St-Dominique, subiront le 20 courant un procès expéditif devant le magistrat Emile Marin.

———:-o-:———

Partie de cartes

Mardi, 29 mars, grande partie de cartes au profit des oeuvres paroissiales du Christ-Roi, organisée par la présidente des Dames de Ste-Anne. Il y aura aussi tirage d'un $10.00 en or, dont les billets sont actuellement en circulation.

———:-o-:———

Retraites pour j. filles

Il y aura une retraite fermée pour jeunes filles du 26 au 29 février chez les Missionnaires de l'Immaculée-Conception, 66, rue Ottawa, Granby. Les jeunes filles qui désireraient suivre cette retraite sont priées de s'inscrire le plus tôt possible.

———:-o-:———

ATTENTION

Depuis au delà de quarante ans, le public s'est servi de la Chiropratique avec succès. Vous êtes malade, vous avez employé toutes sortes de traitements sans résultats appréciables? Pourquoi ne pas essayer la Chiropratique pour recouvrer votre santé? Quelque soit votre trouble, consultez votre chiropraticien et il vous dira s'il peut vous aider dans votre cas. Les traitements peuvent également vous être donnés à domicile.

C. A. Bishop, Chiropraticien
16 rue Rosalie
Tél. 822.

———:-o-:———

STE-SABINE

M. et Mme Donat Rémillard font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Anne-Jeannine. Parrain et marraine, M. et Mme Alfrédina Berteau, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Henri Larivière étaient dimanche à Ste-Brigitte en visite chez M. A.D. Fontaine.

Les COURRIERS

ST-SIMON

Mme Samuel Hétu, née Marie Gagner, âgée de 80 ans, est décédée vendredi dernier après une maladie de plusieurs années.

—Mlle Cécile Lafresnière est revenue de Montréal après un séjour de quelques semaines.

—Mlles Blandine Marin, Berthe-Alice Houle, sont en promenade chez leurs parents à Montréal.

—M. Georges Claude de Bromptonville est en visite chez sa mère.

—M. et Mme René Beauregard sont les heureux parents d'une fille baptisée sous les noms de Marie-Anna Lucienne.

—Le Révérend Père Odilon Allard, O.M.I., de Saskatchewan, était de passage ces jours-ci dans sa paroisse natale.

—Ces jours derniers avait lieu chez M. et Mme Arthur Guertin, une réunion de parents et d'amis Parmi les invités l'on remarquait M. et Mme Arthur Guertin et leurs enfants, Hélène, Gabrielle, Wilda, Conrad, Lionel, Joseph, Georges et leur petite-fille, Ruth Turgeon, de Drummondville, M. et Mme Aimé Racine, de Ste-Rosalie, M. Henri Pelletier et ses enfants, Lucien, Maurice, M. et Mme Ernest Pelletier et leurs enfants Thérèse, Marguerite, Rose-de-Lima, Dominique de St-Hyacinthe, M. et Mme Gédéon Girouard et leurs enfants Gédéon, Germaine, Marie-Aimée, M. et Mme Roméo Larivière et leur fils Armand, M. et Mme Charles-Emile Marion, Mlle Alice et M. Philippe Joyal, Mlles Y. et E. Lapointe, M. Ludger Phaneuf de St-Barnabé, M. et Mme Philias Larivière et leurs enfants Robéa, Albauma, O. Bernard, M. et Mme Georges Arpin, tous de St-Hugues, M. Jos. Girard et ses enfants Lucie, Thérèse, Roland, Maurice, M. et Mme Wilfrid Delorme, Mlles Aline et Aline et Marie-Ange, M. Léo, Clément Racine de St-Simon, M. Albany Racine, M. et Mme Henriot Pelletier, M. et Mme Raoul Lagassé de St-Hyacinthe, MM. Oza, Josaphat. Wilda Pelletier, Oza Morin, de St-Thomas d'Aquin, M. Aldéric Pelletier de Ste-Rosalie, Mlle Alice et M. Jean-Paul Lagassé, Mlle Jeanne et M. Dominique Rainville, M. Amédée et Delphis Messier de St-Hyacinthe, M. Gaston Lefebvre d'Upton.

———:-o-:———

M. J.-A. Leblanc

M. J.-A. Leblanc, marchand-tailleur et dessinateur dans les vêtements pour hommes, désire informer ses clients ainsi que le public en général, qu'il ferme son magasin, au no 118 Cascades, pour retourner à l'emploi de la Needlecraft Mills Ltd., (successeurs de L.-E. Charron & Cie.,) comme dessinateur, où il a rempli cette fonction pendant plusieurs années.

Il continuera, cependant, à s'occuper d'habits faits sur mesures, à sa résidence no. 244 Blvd Girouard, et sera à la disposition des clients tous les soirs.

M. J.-A. Leblanc tient à remercier en particulier tous ceux qui l'ont encouragé dans son commerce, et il est en mesure de donner entière satisfaction comme par le passé.

Pour information, veuillez appeler au no. 360.

———:-o-:———

—Dis, papa, tu ne pourras pas me passer un peu de ta lotion capillaire? Ma brosse à dents commence à perdre ses poils.

STE-ROSALIE

Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de M. J.B. Lincourt décédé à l'âge de 83 ans. La levée du corps fut faite par M. J. B. Archambault, supérieur du séminaire de St-Hyacinthe, et le service fut chanté par M. l'abbé Turcot, neveu du défunt. MM. les abbés Antonio Petit, vicaire à Waterloo et son frère, David Petit, professeur au séminaire de Saint-Hyacinthe servaient respectivement diacre et sous-diacre. Le chant fut exécuté par la Chorale de la Cathédrale de St-Hyacinthe.

On remarquait dans l'assistance, Mgr J.-Aldée Desmarais, évêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe, MM. les chanoines C. Bernard ancien curé, A. Dubreuil, procureur du Séminaire de St-Hyacinthe, E. Laroche, procureur de l'évêché, MM. les abbés Vincent Lincourt curé de Ste-Hélène, fils du défunt, V. Roy, de Ste-Rosalie, H. Grenier, St-Hugues, E. Pelletier, Granby, J.H. Beaudry, St-Simon, A. Vézina, St-Liboire, P. Lecours St-Angèle, D. Cournoyer, St-Dominique, E. Lavoie, St-Simon, A. Girard, curé de Knowlton, J. Grenier, Iberville, MM. les abbés G. Roy, Pierre Laberge, Elphège Gervais, Louis Raymond, R. Vadnais, A. Lévesque, E. Théberge, H. Morin, J. Lemay, F.X. Côté, E. Girard, du Séminaire de St-Hyacinthe, M. Forest, St-Liboire. Une nombreuse assistance de la paroisse de Ste-Rosalie et des paroisses étrangères.

Les porteurs étaient MM. F. Corbeil, J. Duval, L. Tanguay, H. Lapierre, G. Chabot, S. Laliberté.

Il laisse pour déplorer sa perte, sept fils: M. l'abbé J.V. Lincourt, curé de Ste-Hélène de Babot, MM. Arsène et Léopold Lincourt de Ste-Rosalie, Honoré, de Coaticook, Jean-Baptiste, de Notre-Dame du Bon Conseil, Auguste Lincourt de l'Assomption et deux filles, Mme Hermann Côté, née Régina, de St-Hyacinthe et Mlle Maria Lincourt de Ste-Hélène de Bagot.

———:-o-:———

UPTON

Samedi dernier avaient lieu les funérailles de Mme Arthur Bissonnette décédée à l'âge de 76 ans. Elle laisse dans le deuil ses fils Ferdinand et Joseph et sa fille Mme Wilfrid Begnoche de Montréal; ses petits enfants, Ernest, Paul-André, Berthe, Colombe, Jacques et Jean Bissonnette, Irène, Jeannette et Simone Begnoche.

PERDUE.— Bague d'homme avec iniatiles M.B. Récompense. Téléphonez 938W. Adrien Lassonde. 1f

JE VENDRAIS

10 actions privilégiées Southern Canada Power à $95. l'action et 25 actions Power Corporation of Canada à $25. l'action.

Ecrire Immédiatement Casier No. 594
Le Courrier

A VENDRE

Boulangerie bien située, bonne construction, clientèle avantageuse. A bonnes conditions.

S'adresser au Courrier.

J.N.O.

SERVICE PROMPT — SÉCURITÉ GARANTIE

TÉL. 31 RÉS. 689

Duckett & Duckett Enrg.

J.-B.-E. DUROCHER, PROP.

COURTIERS EN ASSURANCES GÉNÉRALES

84 St-Simon Place du Marché

SAINT-HYACINTHE, P. Q. (24 JUIN)

REPARATIONS ET INSTALLATIONS DE RADIOS

CHARLES LALIME

RADIOTRICIEN DIPLOMÉ

UNE GARANTIE DONNEE AVEC CHAQUE OUVRAGE

Si votre radio est défectueux, téléphonez-nous et nous irons avec nos instruments examiner vos lampes et votre radio gratuitement.

SPECIALITE: LAMPES, BATTERIES, ACCESSOIRES DE TOUTES SORTES

79 Bourdages Tél. 636 Saint-Hyacinthe

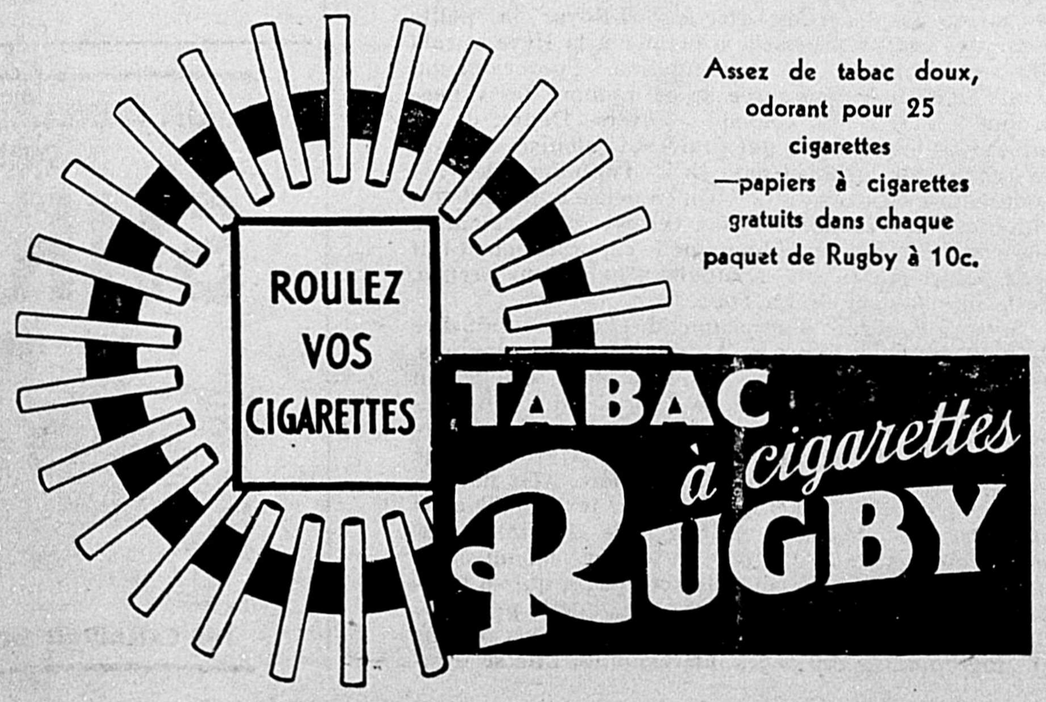

Assez de tabac doux, odorant pour 25 cigarettes —papiers à cigarettes gratuits dans chaque paquet de Rugby à 10c.

— NOTES LOCALES —

Papineau, ses idées religieuses

M. l'abbé Lionel Groulx, docteur ès lettres, professeur d'histoire du Canada à l'Université de Montréal, a donné une conférence au Séminaire de Saint-Hyacinthe, jeudi soir. Il a traité des idées religieuses de Papineau et de son temps. M. le chanoine J. B.O. Archambault, supérieur du Séminaire, a présenté et remercié le conférencier.

Papineau, dit M. Groulx, est une des figures les plus attachante de notre histoire. On sait le rôle qu'il a joué, ce que nous lui devons comme peuple. Mais quelles furent, dans toute sa vie active, les idées religieuses de Louis-Joseph Papineau, le grand tribun, celui qui revendiqua avec tant de fierté les droits et les libertés de notre peuple? Un jour, causant avec le curé de Montebello, son curé, Papineau lui avoua qu'il avait perdu la foi à l'âge de 18 ans. A première vue, cela ne paraît pas vraisemblable. Non seulement Papineau a fait ses études dans les collèges catholiques de Montréal et de Québec, mais on se demande où son esprit aurait pu se pervertir, à une époque où le Canada français était isolé du reste du monde intellectuel. Il ne paraît pas possible que le souffle de la révolution française, les ferments malsains qui empoisonnent à ce moment l'Europe, aient pu traverser les mers. La *Capricieuse* n'est pas encore venue à Québec. On est sous l'impression que notre peuple lit peu, que fort peu de livres circulent.

Pourtant, si l'on va au fond des choses, on s'aperçoit que le Canada n'est déjà plus, vers 1800, pour les moeurs et pour les idées, un pays de tout repos. Au contact des Anglais, nos familles ont perdu quelque chose de leur intransigeance d'autrefois. On tolère une foule de choses. Les mariages mixtes sont nombreux. La fringale de s'amuser est partout. Bref, à certains moments, les observateurs écrient nettement que l'immoralité et l'irreligion sont courantes. Les témoignages à ce sujet sont nombreux, tant laics qu'ecclésiastiques. De plus, le pays possède nombre de mauvais libres. Les philosophes du XVIIIè siècle sont partout, à la ville comme à la campagne. Ils viennent par des voies détournées, mais ils y sont quand même. Il est donc possible que Papineau, comme d'autres, ait été une victime de son temps.

Dans le cours de sa vie, Papineau a fait des discours contre l'influence du clergé, contre ce qu'il appelle son besoin de domination. En maintes circonstances, il a combattu des projets où l'Eglise aurait trouvé son bien. Il continue, cependant, à entretenir les meilleures relations avec les évêques et le clergé. Quand il va en France, pendant les années d'exil, il se lie d'amitié avec La-Mennais. Il ne paraît pas, cependant, que l'influence de ce prêtre révolté ait agi sur lui. Papineau était déjà ce qu'il était, et il n'évolue guère.

On aurait tort de conclure, toutefois, d'après ces indices, que Papineau était un ennemi de l'Eglise. Il n'a pas la foi, mais il reste juste, dans l'ensemble, à l'endroit de l'Eglise et du clergé. Il y a bien son fameux discours, à la suite d'un projet de Bourdages, mais il ne continue pas longtemps dans cette voie. A mesure qu'il vieillit, il reconnait à nos prêtres ce qu'ils ont fait pour la vie française et nationale des Canadiens. Non seulement il leur rend hommage, mais il les défend en maintes occasions. Il met en garde, en marge des idées avancées qu'ils veulent propager, les jeunes gens de l'Institut de Montréal et du groupe de *l'Avenir*. Au moment où se débat la grande question de la colonisation des Cantons de l'Est, il paraît en compagnie de Mgr de Montréal, et parle dans le même sens que l'évêque. A son fils Amédée, qui manifeste souvent des idées dangereuses, et qui s'engoue facilement pour des causes plus ou moins dignes, il écrit de longues lettres où il le met en garde contre sa jeunesse, contre ses amis, contre un anticléricalisme qu'il condamne. Papineau ne fut jamais un impie ni un anticlérical. Il croyait en Dieu, à la Providence. Il a refusé toutefois, sur son lit de mort, les secours de la religion. Non pas parce qu'il déteste la religion, mais parce qu'il ne croit pas. Il le dit à son curé, ajoutant qu'il ne veut pas paraître devant Dieu chargé d'une hypocrisie.

Quelles furent au juste les idées religieuses de Papineau, il est difficile de dire. Chose certaine, il n'est pas le chef anticlérical qu'on a voulu faire de lui, en certains milieux. On a abusé de son nom et de sa gloire. Papineau était un homme droit, un homme fier, un homme intègre. Passionné de lecture, dès le plus bas âge, il semble vraisemblable que les livres lui aient pris la foi. Il aura été une victime de son époque.

40 ans prêtre

M. l'abbé P.-D. Darche, curé de Saint-Césaire, (Rouville), célèbrera lundi prochain, 22 février, son quarantième anniversaire de prêtrise. Il fut ordonné à Montréal par S.G. Mgr Fabre, le 22 février, 1892, après avoir fait ses études classiques et théologiques à Marieville, moins six mois de théologie au grand séminaire de Montréal. Il fut successivement vicaire à Upton, à Saint-Ours-sur-Richelieu; à la cathédrale de St-Hyacinthe, à Waterloo, curé de Clarenceville, où il reconstruisit l'église en 1904, le presbytère en 1905, et fonda, en 1907, un couvent des Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe; curé de St-Sébastien d'Iberville, puis de St-Césaire. M. l'abbé Darche est né à Saint-Mathias, comté de Rouville, le 13 août, 1867, fils de Georges Darche, cultivateur, et d'Azilda Taupier.

———:-o-:———

Recettes du bazar

On trouvera ci-dessous un état détaillé des recettes du dernier bazar tenu à l'Hôtel-Dieu, du 4 au 11 février.

Billets d'entrée	$ 216.10
Table No. 1	600.63
Table No. 2	816.98
Table No. 3	798.56
Table No. 4	506.39
Table Enf. de Marie	749.93
Comptoir de vente	567.14
Loterie et jouets	311.05
Roue de fortune	405.07
Restaurant	743.33
Breuvages	500.05
Bonbons	1123.21
Vestiaire	102.25
Quête préliminaire	317.25
Penman's Ltd	150.00
	$7,907.94
Dépenses	591.50
Recette nette	$7,316.44

———:-o-:———

Salon de nouveautés

Un salon de nouveautés pour dames s'ouvrira tout prochainement à Saint-Hyacinthe, au no. 224, rue Cascades, ancien local de H. Larivière. Il aura pour propriétaire M. Paul-E. Poirier, anciennement de Sorel. M. Poirier possède une expérience de 40 ans dans la confection pour dames. Qu'on suive les annonces Poirier, dans nos colonnes, d'une semaine à l'autre.

———:-o-:———

Cela lui coûte $200.

Ovila Chagnon, de St-Dominique de Bagot, arrêté par les officiers des Douanes et de l'Accise sous l'accusation d'avoir, le 31 décembre 1931, transporté illégalement des liqueurs alcooliques, a comparu devant le magistrat Emile Marin. Le prévenu s'avoua coupable et fut condamné à deux cents piastres d'amende et aux frais, ou à sept mois de détention à la prison commune à défaut de paiement. Le juge ordonna que son camion et les liqueurs saisies soient confisqués.

———:-o-:———

Remerciements

La famille Edmond Robert remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Edmond Robert soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, assistance aux funérailles ou de toute autre manière que ce soit.

———:-o-:———

Gagne $25.

M. Osias Guillet, de Sainte-Madeleine, est le gagnant des $25. en or tirés au sort récemment, au profit de l'Hôpital Saint-Charles. Il avait le billet no. 01696.

La vie municipale

Séance du conseil municipal, mercredi soir, sous la présidence du Dr J.L.H. Pagé, maire. Tous les échevins sont présents. La séance est paisible. Entre autres choses, le conseil, sur avis de ses avocats, décide de confesser jugement sur cette poursuite prise récemment contre la ville par un nommé J.-B. Gladu, à propos d'une exemption de taxes accordée à l'immeuble dit Maison des Oeuvres, immeuble appartenant à la corporation épiscopale de Saint-Hyacinthe, et siège des diverses activités sociales, charitables, de notre ville.

Les avocats sont d'opinion que la ville peut accorder une exemption de taxes à l'immeuble en question, mais qu'elle l'a fait trop tard cette année, après l'homologation du rôle d'évaluation. Dans les circonstances, ils conseillent à la ville de confesser jugement, quitte à accorder l'exemption une autre année, avant que le rôle soit homologué.

Les directeurs de la maison L. O. Grothé, dans une lettre au conseil, expliquent qu'il leur est impossible de maintenir plus longtemps en fonctionnement leur usine de Saint-Hyacinthe. Ils regrettent, mais les circonstances, les conditions économiques les obligent à cette décision.

L'échevin Payan, président du comité de l'Aqueduc, donne avis qu'à la prochaine séance il proposera qu'une somme de $6.500., prise à même le budget de l'Aqueduc, soit mise à la disposition de la Chambre de Commerce de Saint-Hyacinthe, pour fins de publicité et de développement. On sait que la Chambre de Commerce, depuis environ un an, a été choisie comme agent industriel de la ville de Saint-Hyacinthe.

L'établissement — Needlecraft, (ancien édifice Charron), demande que l'évaluation municipale de sa propriété soit réduite, lors de la confection du prochain rôle. Cette réduction aurait pour effet de permettre la location de plusieurs parties de l'édifice. Accordé.

Les échevins Saint-Germain, président du comité des Finances, et Payan, président du comité de l'Aqueduc, donnent avis qu'ils présenteront l'un et l'autre, à la prochaine séance du conseil, leur budget pour l'année courante.

L'échevin Payan donne aussi avis qu'il proposera un amendement à certains règlements relatifs à l'Aqueduc, aux fins de déclarer une manière de moratoire, en 1932, pour ce qui concerne les intérêts à 5 pour cent sur les arrérages de taxes d'eau.

Une petite discussion s'élève autour des contrats de gravier, donnés en marge de l'égoût de la Grande Coulée, actuellement en construction. M. Sylvestre expose la situation: des contrats pour une valeur de $695.97 à M. Camille Mercure, de $176.78 à M. Ernest Chartier. M. Mercure est un libéral en politique, M. Chartier conservateur. On ne peut dire que M. Mercure n'a pas eu sa part. M. Richer, lui, voudrait savoir comment il se fait que les contrats furent accordés sans qu'on demandât de soumissions? Un achat pour plus que $50. justifie une soumission. M. Picard, président de la Voirie, trouve M. Richer trop exigeant. Les travaux ont été autorisés en bloc, avec ce qu'ils comportent d'achats de matériaux, soit une dépense de $45.000. Le surintendant des travaux a acheté le gravier comme les autres matériaux, au meilleur de son jugement. Il n'y a pas de quoi fouetter un chat. Tout rentre dans l'ordre.

———:-o-:———

Courrier graphologique

Nous aurons désormais un courrier hebdomadaire de graphologie. Inutile de dire que cette innovation fera plaisir aux dames et demoiselles. Nous avons retenu les services d'une graphologue distinguée, qui sera chaque semaine à la disposition de nos lecteurs et lectrices. Le Courrier Graphologique aura sa place dans notre page féminine. Nous donnons les conditions, dès cette semaine. Connaissez votre caractère par votre écriture. Notre collaboratrice JEANNE vous y aidera. Autres détails dans la Page Féminine.

Mouvement de la population

On vient de mettre à jour les statistiques catholiques Saint-Hyacinthe, pour l'année 1931. Ces statistiques valent pour les paroisses de la cathédrale, de N.-Dame-du-Rosaire, du Christ-Roi et de Saint-Joseph-sur-Yamaska. Les chiffres sont les suivants: 406 baptêmes, 284 sépultures, 95 mariages. Le détail par paroisse se lit comme suit: cathédrale, 120 baptêmes, 122 sépultures, 42 mariages; Notre-Dame, 126 baptêmes, 89 sépultures, 21 mariages; Christ-Roi, 125 baptêmes, 64 sépultures, 29 mariages; Saint-Joseph, 35 baptêmes, 9 sépultures, 3 mariages. Il est à noter que le chiffre de sépultures donné pour la cathédrale n'est pas exclusivement celui de la paroisse; il faut en déduire 40 sépultures de gens venant de l'étranger, ou décédés à l'Hôtel-Dieu, qui recueille les pauvres des paroisses environnantes.

———:-o-:———

Fête d'anniversaire

Les nombreux amis de M. Gustave Aubertin se sont réunis chez son père, ces jours derniers, à l'occasion de son 22ème anniversaire de naissance. On s'amusa ferme toute la soirée. Un magnifique programme musical fut exécuté par l'orchestre Martin, composé de MM. Victor Martin, Wilfrid Dulude et Raoul Girard. La soirée avait été organisée par M. Vincent Desroches.

Parmi les invités, on remarquait: MM. et Mmes Gustave Aubertin, Elphège Martel, Hormisdas Létourneau, Charles Normandin, René Janson, Albert Aubertin, Donat Aubertin, Frédéric Petit, Zénon Desroches, Mme Normandin, Mlles A. Aubertin, Simone Brodeur, Françoise Choquette, Marcelle Choquette, Annette Choquette, Aline Barbeau, Jeanne Rainville, Lucienne Messier, Cécile Messier, Cécile Desroches, Rose-Alma Morin, Simone Morin, Solange Saint-Onge, Rachelle Roy, Germaine Saint-Amant, Estelle Boucher, Madeleine Aubertin, Pauline Johnson, MM. Arthur Girouard, Vincent Desroches, Ovila Lafleur, Victor Saint-Onge, Alfred Saint-Germain, Ernest Guillemaine, A. Messier, Camille Messier, Dominique Rainville, Arthur Jarry, R. Messier, Maurice Pelletier, Gabriel Lussier, Emile Desroches, Lionel Bélisle, Arthur Riendeau, Léo-Paul Gendreau, Joseph Létourneau, Maurice Guillemette, Charles Chicoine, Maurice Johnson.

———:-o-:———

Mme Boissy perd sa cause

L'hon. juge Trahan vient de rendre jugement dans la cause de Trefflé Côté vs Mme Léon Boissy. Cette action était basée sur un acte d'obligation au montant de $1000.00. La défenderesse refusait de payer ce montant au demandeur, prétendant que cet argent avait été emprunté par son mari et pour le bénéfice de son mari, et qu'en vertu de la loi, une telle obligation était nulle, et elle demandait l'annulation de l'acte d'obligation. La Cour a trouvé la prétention de la défenderesse mal fondée et elle a maintenu l'action de M. Côté pour le montant réclamé, avec dépens contre la défenderesse. Me G.-J. Chagnon, C.R., représentait le demandeur Côté.

———:-o-:———

Remerciements

La famille Joseph Hubert remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Maria Amélia Beaudry, épouse de Joseph Hubert, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

———:-o-:———

Il obtient $474.00

L'hon. juge Trahan a rendu son jugement dans la cause de Alfred Moreau vs Emile Ménard. Cette action était une action en dommages résultant du fait que l'automobile du défendeur aurait frappé l'enfant du demandeur, sur un chemin de Ste-Christine, lui fracturant la cuisse. La Cour accorde $474.00 de dommages au demandeur avec les frais d'une action de ce montant. Me G.-J. Chagnon occupait pour le demandeur Moreau.

La convention des éleveurs

M. Andréa Saint-Pierre, agronome de cette ville, secrétaire de la Société Générale des Eleveurs de la province de Québec, nous annonce que la 36ème convention annuelle de la Société se tiendra cette année à Québec, à l'Hôtel de ville, les 23 et 24 février. De nombreux travaux et rapports seront présentés. Les diverses sociétés d'éleveurs de chevaux canadiens, de chevaux Percherons, de Bovins canadiens, de pores et de moutons, prendront part à la convention. A 7 heures, mardi, 23 février, un banquet sera offert aux éleveurs de la province, à l'Hôtel Victoria, par le ministère provincial de l'Agriculture. Les hon. Robert Weir, ministre de l'Agriculture à Ottawa, et Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture à Québec, seront présents, de même que les autorités municipales de la capitale. Au cours du banquet, distribution sera faite des coupes offertes par la Société des Eleveurs de Bovins Canadiens, pour les records annuels de production beurrière durant l'année 1931.

Ci-dessous, le programme détaillé de la convention:

LE MARDI, 23 FEVRIER

10 hres a.m.— Assemblée annuelle des members de la Société des Eleveurs de Chevaux Canadiens, sous la présidence de M. Victor Sylvestre, St-Hyacinthe.

10 hres a.m.— Assemblée annuelle des membres de la Société des Eleveurs de Chevaux Percherons, sous la présidence de M. J.A. Ste-Marie, régisseur de la ferme expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière.

2 hres p.m.— Assemblée annuelle des membres de la Société des Eleveurs de Bovins Canadiens sous la présidence de M. Louis Thouin, Répentigny, L'Assomption.

7 hres p.m.— Banquet, à l'Hôtel Victoria, offert aux éleveurs de la province de Québec par le ministère provincial de l'Agriculture. Assisteront à ce banquet les hon. ministres de l'Agriculture d'Ottawa et de Québec ou leurs représentants, ainsi que les autorités municipales de la ville de Québec, plusieurs autres hauts personnages politiques, les chefs des différentes sections des services de l'Industrie Animale d'Ottawa et de Québec.

LE MERCREDI, 24 FEVRIER

9 hres a.m.— Assemblée annuelle des membres de la Société des Eleveurs de Porcs de la province de Québec, sous la présidence de M. Frank Byrne, Charles-bourg, Québec.

10 hres 30. a.m.— Assemblée annuelle des membres de la Société des Eleveurs de Moutons de la province de Québec, sous la présidence de M. J.A. McClary, régisseur de la ferme expérimentale, Lennoxville.

2 hres p.m.— Assemblée annuelle des membres de la Société Générale des Eleveurs de la province de Québec, sous la présidence de M. Arsène Denis, Saint-Norbert, Berthier.

La présentation des coupes offertes par la Société des Eleveurs de Bovins Canadiens, aux cultivateurs-éleveurs dont les vaches ont établi les records annuels de production beurrière durant l'année 1931 pour chacune des classes des deux divisions du Livre d'Or, ainsi qu'aux membres des cercles de Jeunes Eleveurs dont les vaches ont établi les records de production beurrière pour les deux divisions du Livre d'Or, dans la classe de deux ans, se fera au banquet qui aura lieu le mardi, 25 février, à 7 hres p.m., à l'Hôtel Victoria.

Voici les noms des gagnants de ces coupes:

DIVISION DE 305 JOURS

Classe adulte:— M. Vital Chagnon, Verchères, avec la vache "FINE"-7915 dont le record est de 9,059 lbs. de lait et 400 lbs de gras.

Classe de 4 ans: M. L.G. Belzile, Baie St-Laurent, Matapédia, avec la vache "BELZILE-2C"—8448, dont le record est de 8,161 lbs de lait et 361 lbs de gras.

Classe de 3 ans: M. J.B. Dorais Lawrenceville, Shefford, avec la vache "MANDINE-2D"-9008- dont le record est de 7,194 lbs de lait et 342 lbs de gras.

Classe de 2 ans: M. Paul Coulombe, St-Norbert, Berthier, avec la vache "YVETTE-1F"-10128— dont le record est de 8,109 lbs de lait et 359 lbs de gras.

DIVISION DE 365 JOURS

Classe adulte: M. Jos. L. Dionne, St-Pascal, Kamouraska, avec la vache "BRUNETTE DES PRAIRIES"-7031- dont le record est de 12,483 lbs de lait et 582 lbs de gras.

Classe de 4 ans: M. A.N. Labrie St-Pascal, Kamouraska, avec la vache "NELLEY DE ST-PASCAL -2C"-8240- dont le record est de 11,331 lbs de lait et 523 lbs de gras.

Classe de 3 ans: les RR. FF. du Sacré-Coeur, Arthabaska, avec la vache "GASCO DE BELLEVUE-14E"-9322- dont le record est de 10,260 lbs de lait et 424 lbs de gras.

Classe de 2 ans: M. Léon Boucher, Joliette, avec la vache "JULIENNE GAGNANTE-1F"-10484- dont le record est de 12,890 lbs de lait et 573 lbs de gras.

Cercle de Jeunes Eleveurs — Division de 305 jours:

Classe de 2 ans: M. Paul Coulombe, St-Norbert, Berthier, avec la vache "YVETTE-1F" 10128 dont le record est de 8,109 lbs de lait et 359 lbs de gras.

Cercle de Jeunes Eleveurs — Division de 365 jours:

Classe de 2 ans: M. J.-Bte Asselin, St-Charles, Bellechasse, avec la vache "GALANTE DE STE-MONIQUE-5F"-10578- dont le record est de 8,195 lbs de lait et 354 lbs de gras.

M. Andréa St-Pierre, St-Hyacinthe, secrétaire de la Société Générale des Eleveurs et organisateur du congrès, compte sur une assistance nombreuse à ces assemblées, qui seront à la fois instructives et intéressantes.

———:-o-:———

Le monde de l'auto

Une réunion des propriétaires de garage de la région, avait lieu mardi chez *Legaré Automobile de Saint-Hyacinthe*. Quelque 70 personnes étaient présentes. La réunion avait pour but d'exposer les dernières améliorations sur les nouveaux modèles *Chevrolet, Oldsmobile* et *Buick*. MM. Power et Sauriol, de la *General Motors*, ont donné les explications. Des projections cinématographiques illustrèrent leurs causeries.

———:-o-:———

Au Patronage

Dimanche le 21 février, grande soirée au Patronage à 8 hres 15 précises. Seuls les anciens et leur famille, et les parents des membres actifs porteurs d'une carte seront admis. Cette carte sert pour deux personnes.

Il y aura fanfare, gymnastique, comédie, distribution des prix pour la fête sportive de dimanche le 14, remise des coupes aux capitaines des équipes vainqueurs des Ligues, tirage d'un prix de présence pour l'assistance.

———:-o-:———

Remerciements

La famille Alphonse Lapointe remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mme Frédéric Allard et Mlle Yvonne Allard, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre manière que ce soit.

———:-o-:———

Un orgue Casavant

On vient d'inaugurer, à Ottawa, la nouvelle église Saint-Joseph. La reconstruction de l'orgue, pour cette église, avait été confiée à la maison *Casavant Frères*, de notre ville. L'installation est justement terminée. L'instrument compte trois claviers, trente jeux, avec un total de 1892 tuyaux sonores.

———:-o-:———

Le gagnant

M. Philippe Lapointe, 11, rue Saint-Antoine, village de La Providence, est l'heureux gagnant du concours-horloge organisé récemment par la *Southern Canada Power*, de cette ville. La *Southern* a reçu quelque 500 réponses à ce concours. Les juges étaient MM. L.-A. Hébert, maire de La Providence, et Hervé Chapdelaine, secrétaire de la Chambre de Commerce de Saint-Hyacinthe. On a remis à M. Lapointe une horloge électrique Hammond, d'une valeur de $12.50.

" Deux traîtres d'Acadie et leur victime "

(*suite de la 3e page*)

"In 1627, a war arising, Sir David Kirke, his brethrens and relations, by his Majesty's Commission sent nine ships to expel all the French from the river Canada, and seized 18 French ships, with 135 pieces or ordnance, designed for the relief of Royal Fort (Port Royal, *sic*) and Quebec, under command of M. the Rochmond and the La Tour, father of the Governor of Royal Fort, whom with said ships and guns they brought to England..."

Ce passage se traduit ainsi: "En 1627, une guerre survint, Sir David Kirke, ses frères et parents sur un ordre de Sa Majesté, envoyèrent neuf vaisseaux pour chasser les Français de la rivière Canada, ils saisirent 18 navires français et 135 pièces de canons, qu'on avait envoyés pour le ravitaillement du Fort Royal (Port-Royal, *sic*) et de Québec, sous le commandement de M. de Rochmond et de La Tour, père du gouverneur de Fort-Royal, qui furent envoyés en Angleterre avec les vaisseaux et les canons..." (*Representation of Sir Lewis Kirke and John Kirke, concerning Acadia and Nova Scotia*).

Nous ajoutons: "Un auteur peut-il de ce texte tirer d'autre conclusion que celle-ci? M. de Roquemont et M. de La Tour, père de Charles, envoyés avec des vaisseaux et des munitions pour ravitailler le Port-Royal (1) et Québec, furent pris par les Kertk, qui les conduisirent en Angleterre. M. de Champlain rapporte la lettre de David Kertk et narre le même fait (*Oeuvres de Champlain*, t. III, p. 175.)"

Ainsi, l'erreur de M. Lauvrière était patente. Au reste, M. Tramond, l'un de ses très distingués collègues admit cette erreur et déclarait que M. "Lauvrière serait le premier à la reconnaître (*Revue de l'Histoire des colonies française, no.* 54, 2ème *semestre; l'Action fse, Montréal, oct.* 1926.)

En 1931, M. Lauvrière prétend qu'en "un texte elliptique, et donc obscur du *Calendar*, le nom écrit "Rochmond", prête à une confusion fort excusable). L'orthographe du nom importe peu, c'est du fait erroné et calomnieux qu'il s'agit. N'avait-il pas écrit que "c'étaient M. de Roquemont et Claude de La Tour qui avaient conduit la flotte des Kirke devant Québec en 1627? Or, M. de Champlain qui savait ce qu'il disait accusait alors "le traître Jacques Michel".

Pour éclairer davantage la prose de notre estimé auteur, nous offrons, dans *Charles de La Tour et son temps*, pp. 155, 156, la photographie de la page 255, des *Voyages de Champlain*. Il ne l'a pas vue?

Ainsi tombent une à une les prétendues preuves apportées par M. Lauvrière contre la loyauté de La Tour. Mais, aujourd'hui, convaincu d'erreur, l'auteur se reprend avec une autre hypothèse. Il écrit: "Le dernier vaisseau monté si non dirigé par le soi-disant capitaine Claude de Latour (et non pas commandé, comme le dit Kirke, par le P. Jésuite Noyrot), avait ordre de naviguer de concert avec les autres... Il s'en éloigna si bien qu'il se fit prendre le 5 juillet 1628". D'où l'auteur d'insinuer que cela pourrait être dû "aux manoeuvres louches de Claude de Latour." Voilà! Le tour est joué. Une hypothèse ayant sombré, il faut la remplacer par une autre: le procédé est peu coûteux. Réglons le cas du texte "elliptique" de Kirke, que l'auteur n'a pas compris. S'il eût voulu se renseigner pourtant, il aurait pu consulter le *Mémoire des Commissaires français*, Tome III, pp. 168, 169, où il aurait trouvé une traduction toute faite de ce passage. Mais l'auteur semble en mal avec les sources françaises qui condamnent son héros et refutent d'avance.

M. de Champlain, Sagard, Sixte-le-Tac ont écrit que le commandement de ces navires était confié à M. de Roquemont et au P. Noyrot, mais, disent-ils, Claude de La Tour était dans le vaisseau du dernier. Kirke prétend que ce navire était destiné au Port-Royal, il devait donc prendre la direction du sud-est. Cela expliquerait la raison pour laquelle il se sépara du gros de la flotte qui devait se rendre à Québec. Cette explication vaut bien celle de l'auteur.

"Ici, écrit M. Lauvrière, intervient un document très curieux..." et il cite le fameux document en daté du 6 octobre 1629, qu'il nous a présenté dans *La tragédie d'un peuple* de la manière suivante: "En 1629, après la prise de Québec, nous trouvons les La Tour à *Charles-fort*... qui *signent* des articles d'accord avec le chevalier Alexandre..." A plusieurs reprises, d'autres écrivains de la même école ont répété cette histoire. Vu l'importance de cette pièce, nous avons fait quelques petites enquêtes à Ottawa, aux Archives canadiennes, à Paris, à Londres... Jamais nous n'avons pu trouver de signatures, toujours et partout on nous fait voir une copie non signée... Nous avons communiqué nos remarques à l'auteur qui, aujourd'hui, en dépit de toutes ces enquêtes, revient avec ce document anonyme. Poussé au pied du mur, il trouve une solution nouvelle à son impasse: l'original aurait été brûlé en 1651, sur l'ordre du roi, lors de la réhabilitation de Charles de Saint-Etienne de La Tour?

(*à suivre*)

(1) Du *Calendar*, le nom écrit "Rochmond" prête à une confusion fort excusable... ce n'est pas l'orthographe du nom de Roch.

ETAT-CIVIL

CATHEDRALE

Baptêmes:

Janvier, 30.— Joseph-Etienne-Roger fils d'Hubert Pilon et d'Adélaïde Gosselin. Par. et mar. Etienne Dubuc et Rose-Anna Gosselin.

Janvier, 30.— Joseph-Jean-Guy Denis fils d'Odilon Martin et d'Aline Bergeron. Par. et mar. Sylva Bergeron et Eva Côté.

Février, 5.— Marie-Reine-Adeline-Hélène, fille d'Edmond Delobbe et d'Annette Lachance. Par et mar. Honoré Lachance et Hélène Lachance.

Février, 9.— Louis-Jean-Simon fils d'Adélard Richer et de Simone Chagnon. Par. et mar. Wilfrid Chagnon et Louise L'Espérance.

Sépultures:

Février, 1.— Flavien Nolin, 66 ans, époux d'Anna Lapierre.

Février, 6.— Yvonne Allard, 38 ans, fille de feu Frédéric Allard et de feu Rose Anna Audet.

Février, 9.— Elmire Routhier, 73 ans et 8 mois, épouse de Félix Bergeron.

Février, 10.— Joséphine Montmarquette, 78 ans, fille de feu Simon Montmarquette et de Rosalie Maheu.

Mariage:

Janvier, 30.— Entre Joseph-Rodrigue Ls-Philippe Delisle et Germaine Barbeau.

PAROISSE NOTRE-DAME

Baptêmes:

Février, 2.— Joseph-Adestan-André fils de Bernard Boucher et de Lucienne Leduc. Par. et mar. Adestan Bouchard et Marie Bouchard.

Février, 5.— Marie-Cécile-Denise-Aurore fille d'Ulric Pion et dé Lucie Forget. Par .et mar. Ovila Pion et Aurore Charbonneau.

Février, 7.— Marie-Thérèse-Gertrude Camille Renée fille d'Emery Lalonde et d'Eliane Picard Par. et mar. René Lachapelle et Gertrude Picard.

Février, 8.— Joseph-Paul-Marcel, fils d'Antonio Dupré et de Simone Audet. Par. et mar. Joseph Dupré et Jeannette Dupré.

Février, 11.— Joseph-Bernard-Réal, fils de Joseph-Omer Rainville et de Cécilia Bernard. Par. et mar. Léonidas Solis et Henriette Rainville.

Sépultures:

Février, 3.— Graziella Dansereau, dite Soeur de l'Enfant-Jésus, des Soeurs de Saint-Joseph, 65 ans, fille de feu Roch Dansereau et de feu Joséphine Garand

Février, 9.— Marie-Louise Goulet, 69 ans.

CHRIST-ROI

Baptêmes:

Janvier, 28.— Marie-Paule-Thérèse, fille de Paul Napoléon Hamel et de Gertrude Bienvenue. Par. et mar. Joseph Girouard et Délia Deslauriers.

Janvire, 30.— Joseph-Fernand, fils d'Aimé Auger et d'Antoinette Dupré. Par. et mar. Lauréat Létourneau et Fernande Raymond.

Février, 7.— Marie-Irène-Solanges, fille de Roméo Robert et de Marie-Rose Jodoin. Par. et mar. Roland Chenette et Irène Morin.

Sépultures:

Janvier, 31.— Marie-Thérèse, à l'âge de 8 mois, fille d'Emile Langelier et de Rosalma Quéry.

Février, 6.— Marie-Rose Guérin, 30 ans, épouse d'Albani Girouard.

Février, 11.— Adeline Guertin, 77 ans, veuve d'Edmond Cordeau

Mariage:

Février, 6.— Entre Emile Rivard dit Lavigne et Vitaline Landry.

Les COURRIERS

ST-JEAN-BAPTISTE

—Les Quarante-Heures du couvent auront lieu les 18, 19 et 20 février.

—Mlle Marguerite Guertin, fille aînée de M. et Mme Elphège Guertin est entrée au noviciat des Religieuses de la Présentation de Marie, à Saint-Hyacinthe. Nos voeux de bonheur et persévérance.

—Mme Laurent Roy, née Dolorès Hamel est décédée à l'âge de 25 ans, après une longue maladie supportée avec courage et foi. Ses funérailles eurent lieu samedi, le 13 février. Une nombreuse assistance fut le gage de l'estime générale.

———:-o-:———

S.-CÉSAIRE

Dimanche après-midi la première séance régulière du Cercle d'Etude avait lieu au couvent sous la présidence de Mlle Jeanne Grisé. Les secrétaires élues sont Mlles Morin et A. Dubreuil. D'intéressantes compositions littéraires ayant titres: L'action catholique et le fascisme, et la Pédagogie et son utilité, furent présentées. Une bonne et saine animation règne entre tous les membres. La prochaine séance est fixée au dimanche 28 février.

—Lundi à 8 hres 30 a.m. avait lieu en l'église paroissiale, le service anniversaire de Mlle Antoinette Lambert. M. le curé officiait assisté comme diacre et sous-diacre de M. F. Morin, vicaire et du R. Père St-Martin, C. S.C. Un grand nombre d'amis et de paroissiens se sont unis à la famiile.

—Lundi avait lieu dans l'après midi une réunion de l'U.C.C. et du Cercle Agricole de la paroisse. Comme d'habitude des questions intéressantes furent débattues.

—Mardi soir, la réunion ordinaire de l'Amicale avait lieu au couvent; les dames et demoiselles anciennes élèves se sont rendues en assez grand nombre à cette heure de couture pour les pauvres et l'oeuvre des Tabernacles.

—Les organisatrices du bazar annuel se montrent satisfaites, ainsi que les autorités religieuses du succès obtenu. La recette est un peu moins élevée que par le passé, mais on a pu constater que dans notre bonne population une part est toujours faite aux oeuvres pieuses. Des remerciements sont adressés à tous ceux qui ont prêté leur concours, soit par des dons, du travail ou l'assistance.

—Mlle Lucette Nadeau est revenue d'une promenade de plusieurs semaines à Oka où elle était l'hôte de sa tante Mme Chs A. Fontaine et de son oncle. De nombreuses réceptions et des parties de sport furent organisées en son honneur.

—M. et Mme Chs Henri Grisé sont les heureux parents d'une petite fille qui reçut au baptême les prénoms de Marie Rolande-Claire. M. et Mme Fabien Auclair oncle et tante de l'enfant sont parrain et marraine. La porteuse était Mlle Jeanne Grisé, tante de l'enfant.

"CASSEZ" CETTE MAUVAISE TOUX
et ce
RHUME DANGEREUX
avec le fameux
Sirop ESKIMO
L'Onguent ESKIMO est souverain contre eczéma, gratelle, démangeaison, etc.
En vente partout
CIE ONGUENT ESKIMO MANSONVILLE, QUE.
Echantillon gratis sur demande

La qualité prime tout
LE THÉ VERT "SALADA"
'Tout frais des plantations'
257-F

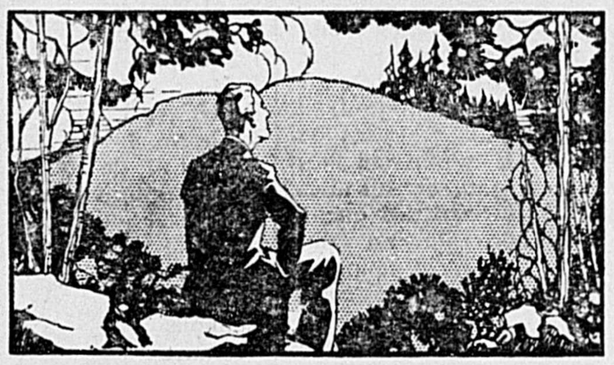

Par dela la colline *il y a une* vallée

NOTRE passage dans la vie est comme un voyage à travers un pays montagneux — une série de collines et de vallées. Aujourd'hui nous pouvons être au pinacle du succès, alors qu'un peu plus loin se trouve une vallée d'incertitudes. L'assurance-vie est une sauvegarde en temps de dépression économique comme durant les périodes de prospérité — les deux étant également hasardeux. Assurez-vous afin d'avoir amplement de fonds pour jouir d'une vieillesse indépendante et d'assurer la protection de ceux qui dépendent de vous.

Fondée en 1887
THE MANUFACTURERS LIFE INSURANCE COMPANY
SIEGE SOCIAL • TORONTO, CANADA
J.-A. BELANGER
REPRÉSENTANT À ST-HYACINTHE

AVEZ-VOUS RECU VOTRE CATALOGUE?
Le nouveau catalogue Dupuis Printemps-Eté 1932 a été distribué ces semaines-ci.
Si vous n'avez pas encore reçu un exemplaire dans votre famille, demandez-le sans tarder.
IL VAUT SON PESANT D'OR
Nous voulons qu'il y ait un catalogue Dupuis dans chaque foyer canadien-français.
Conditions de paiements faciles si désirées
DEMANDEZ LE CATALOGUE DUPUIS
Comptoir Postal Dupuis Frères LIMITEE MONTREAL

LE TABAC A FUMER NATUREL
l'ALOUETTE
est le choix des connaisseurs

Il y a deux siècles, nos ancêtres troquaient de la marchandise avec l'Indien pour du tabac. Aujourd'hui, l'ALOUETTE se trouve dans tous les débits, en commodes paquets de 10c.

L'ALOUETTE est infiniment supérieur à tous les tabacs connus de nos aïeux. Riche, aromatique, satisfaisant à tous égards, c'est un mélange des meilleures espèces québecquoises, elles-mêmes le produit d'une culture de plus de deux siècles.

10¢

AUSSI HACHÉ FIN POUR LES FUMEURS DE CIGARETTES

Annuaire statistique de la province

Le Bureau des Statistiques annonce la publication de l'Annuaire Statistique de la province de Québec pour l'année 1931. Ce volume constitue une source de renseignements officiels sur les activités de la population de la province et représente bien, dans son ensemble, sa situation économique actuelle. Il se compose de douze chapitres qui traitent des sujets suivants: Chronologie, Caractères physiques, Climatologie, Population, Instruction, Administration, Finances, Production, Communications et transports, Activité économique, Travail organisé, Prévoyance.

L'édition de 1931 contient plusieurs additions qui méritent d'être signalées. Au chapitre de la population, un nouveau tableau indique les comtés où se sont établies les familles canadiennes-françaises revenues des Etats-Unis depuis 1928. Quelques statistiques sur les dernières élections provinciales et une liste des représentants de chaque comté à l'Assemblée législative depuis 1867 complètent le chapitre de l'administration. La section de la criminalité a été revisée et quelque peu modifiée. Sous le titre de l'Assistance publique, trois tableaux additionnels résument les principales activités de ce service depuis 1921. Les emprunts pour le chômage autorisés par le gouvernement, une estimation de la production de bois à pulpe depuis 1912 et une revue des opérations du département de la voirie au cours du dernier exercice sont autant de sujets qui forment la matière de pages nouvelles. La section des caisses populaires a été augmentée d'un tableau qui montre l'importance des prêts sur billet consentis par chaque caisse au cours de l'année 1930.

L'Annuaire de 1931 se distingue aussi des précédents par les nombreux graphiques qu'il renferme. Au nombre de vingt environ, ils illustrent bien les variations enregistrées au cours des dernières années dans les différentes branches de la production et permettent d'apprécier plus facilement l'importance des variations qui se sont produites.

L'Annuaire Statistique est distribué gratuitement aux journalistes, publicistes, professionnels, bibliothèques publiques et scolaires, maisons de commerce, institutions religieuses, institutions financières, clubs, cercles d'étude et aux personnes qui dans l'exercice de leurs fonctions, sont appelées à renseigner le public. Les demandes doivent être adressées au Bureau des Statistiques, Parlement, Québec.

L'édition de 1931, présentée à l'honorable M. L.-A. Taschereau, ministre des affaires municipales par M. G.-E. Marquis, chef du Bureau des Statistiques, a été préparée par M. G. Lemonde, B. A., L.S.C., rédacteur de l'Annuaire.

———:-o-:———

La truite arc-en-ciel

La saison de pêche pour la truite arc-en-ciel s'ouvrira dorénavant le 1er juin au lieu du 1er mai, c'est ce qu'annonce l'Association de la Province de Québec pour la Protection du Poisson et Gibier.

Après étude faite par des pisciculteurs, il a été déterminé que dans la province de Québec, la période de fraye pour cette truite commence aux glaces fondantes, pour se prolonger, suivant la saison, jusque même tard en mai. Par conséquent, il a été recommandé aux autorités de ne pas en permettre la pêche avant la date mentionnée, à l'avenir. Le gouvernement est actuellement à passer un règlement à cet effet.

———:-o-:———

Un mot de Guitry

On lui recommandait une actrice dont l'emploi au théâtre s'était jusque-là borné à dire: "Madame est servie", ou à apporter une lettre sur un plateau.

—Est-ce que vous ne pourriez pas, demandait-on au célèbre acteur, lui faire confier des rôles de plus d'importance?

Alors, Guitry:

—Si, si, maintenant elle n'apportera plus que des lettres recommandées.

Autre excursion à prix réduit

Montréal, 11.— A la suite du succès phénoménal de l'excursion à prix réduit organisée la semaine dernière par le Canadien National d'Ottawa à Montréal, alosr que trois milles personnes se rendirent dans la métropole dans trois trains spéciaux, le Canadien National a décidé d'organiser une excursion semblable entre Lennoxville, Sherbrooke, Richmond et Montréal, le 27 février prochain.

Comme dans le cas de l'excursion d'Ottawa le coût du billet pour ce voyage spécial ne représentera qu'une fraction du prix régulier de façon à permettre à des milliers de personnes habitant les Cantons de l'Est de visiter leurs parents et leurs amis de Montréal ainsi que de visiter la Métropole. Ceux qui désireront assister à une partie de hockey professionnelle auront ausi l'occasion de le faire.

Un train spécial partira de Lennoxville le samedi 27 février, vers 1 hre 15 p.m. Il passera à Sherbrooke à 1 hre 30 p.m. et à Richmodn vers 2 hres p.m. Il arrivera à Montréal à temps pour permettre aux excursionnistes de magasiner et d'aller au théâtre. Le retour s'effectuera dimanche soir à 8 hres 45 par train spécial.

———:-o-:———

Il n'y a rien de plus parfait que de trouver du bonheur à communiquer le sien.

LA QUALITE EST TOUJOURS UNIFORME
QUESNEL
"DOUX"
MACDONALD
VOUS AIMEREZ CE QUESNEL QUI EST EXCLUSIVEMENT LE PRODUIT DES MEILLEURS TABACS DU DISTRICT DE ST JACQUES, COMTE DE MONTCALM, QUE.
FAITES-EN L'ESSAI
10c LE PAQUET

La société des Artisans

Dans son cinquante-cinquième rapport annuel qui vient d'être présenté à ses membres et au public, la Société des Artisans canadiens-français, la grande compagnie d'assurance mutuelle si avantageusement connue au Canada comme aux Etats-Unis, annonce pour l'année 1931 un surplus de $1,071,815.46. Voilà à part celle d'une sage et habile administration, la preuve que si la crise a diminué les sources de revenus des Canadiens-français, elle a, en compensation, développé le sens de l'économie au cours de l'année écoulée.

Les cotisations reçues par la Société ont été en 1931 de $1,401,651.10 et le total des indemnités versées pour cause de décès, maladie ou accidents, s'élève à $783,149.38. Les réserves de la Société des Artisans au 31 décembre dernier étaient de $12,918,069.65, et les dividendes versés aux sociétaires en 1931 se chiffrent à $79,539.76.

Un tel rapport, venant après ceux des banques du Canada, inspirant tous la confiance en l'avenir, ne peut que porter à l'optimisme. Une compagnie d'assurance a naturellement besoin de l'appui constant du public. Le passé de la Société des Artisans est garant de son succès pour l'avenir. La Société des Artisans Canadiens-français, ayant toujours fait avec les sommes qui lui furent confiées des placements de parfaite solidité, ne doit pas seulement son succès passé et présent à son intelligente administration. Il y a là un autre facteur qui contribue à son succès, c'est le patriotisme. Dans toutes les succursales de la Société, dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre comme dans l'est du Canada, règne un dévouement, une noble émulation, qui font de chaque employé un collaborateur on ne peut plus dévoué.

L'exemple part d'ailleurs de haut, le lieutenant-colonel Rodolphe Bédard, président de la Société, et ses collègues du bureau d'administration, se dévouant avec un zèle infatigable au développement et à la prospérité de cette association qui fait honneur au Canada français.

TÉL. 785
DR LÉO BENOIT
96, RUE MONDOR
SAINT-HYACINTHE

TÉL. 775 SOIR, 918
J.-ERNEST ST-ONGE
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
BRULEURS A L'HUILE NU-WAY
248 CASCADES ST-HYACINTHE

TÉL. 285 254 CASCADES
J.-A.-R. SÉGUIN
PLOMBIER-COUVREUR
ET POSEUR
D'APPAREILS DE CHAUFFAGE
ANCIENNE PLACE H. LORANGE

Dr L.-P. Couture
SPÉCIALITÉ:
MALADIES DES YEUX
DU NEZ, DES OREILLES
ET DE LA GORGE
104 RUE MONDOR
SAINT-HYACINTHE
TÉL. 886

Chemin de Fer Pacifique Canadien

Montréal, Farnham, St-Guillaume, Stanbridge

P.M.	A.M.	Heure solaire de l'est		A.M.	P.M.
† 4.10	† 9.05	L. Montréal, gare Windsor	A.	†11.15	† 6.40
† 5.25	†10.15	A. Farnham 23	L.	† 9.55	† 5.05
† 5.35	†10.30	Farnham	A.	† 9.35	† 4.40
5.47	10.42	Canrobert		9.21	4.23
f 5.56	f10.51	Papineau		f 9.12	f 4.13
6.00	10.55	Abbotsford		9.09	4.10
6.10	11.05	St-Pie		8.58	3.59
6.27	11.25	St-Hyacinthe		8.42	3.42
6.32	11.30	Ste. Rosalie Jonction		8.34	3.35
f 6.35	f11.33	Ste-Rosalie		8.31	3.31
6.46	11.45	St-Simon		8.19	3.19
6.56	11.55	St-Hugues		8.09	3.09
7.03	f 12.01	Cavignac		8.03	f 3.03
f 7.08	f 12.10	St-Prime		f 7.58	f 2.58
† 7.20	†12.20	A. St-Guillaume	L.	† 7.50	† 2.50
† 5.40	†10.40	L. Farnham 23	A.	† 9.35	† 4.35
f 5.50	f 10.50	Ste-Sabine		f 9.24	f 4.10
f 6.00	f 11.03	Notre-Dame Crossing		f 9.15	f 3.50
6.03	11.07	Mystic		9.13	3.45
6.10	11.20	Bedford		9.06	3.35
† 6.20	†11.59	A. Stanbridge	L.	† 9.00	† 2.40

AFFICHES
VIGNETTES
OPUSCULES
TRADUCTIONS
REVUES
ETATS DE COMPTE
SACS À CHAPEAUX
ENVELOPPES
REÇUS
VOLUMES
IMPRESSIONS DE LUXE
CIRCULAIRES
ENTÊTES DE LETTRES

— NOUS FAISONS TOUS GENRES D'OUVRAGES —

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

Madame reçoit

(suite de la 1ère page)

masque. On passe au salon discrètement éclairé et accueillant. Nouvelles questions, félicitations mutuelles. La clochette sonne de nouveau, même scène. Mademoiselle Hortense cette fois-ci, excellente personne, sans prétention et secourable. Mais le timbre résonne encore trois fois, dix fois, quinze fois. Rituel habituel, voir plus haut. Un chroniqueur, même complaisant et courtois ne peut cependant pas présenter et décrire tout ce gentil monde qui chuchote, cause, badine et batifole. Dans le coin près du piano, avec sa voix et ses attitudes de gendarme, la grosse Berthe est en train d'en conter une bonne, poivre et sel, à Madame Georgette qui s'esclaffe tumultueusement, au grand scandale de Madame Joséphine, un pilier du Tiers Ordre. Dans le coin opposé, deux dames parlent popote et pot-au-feu. "Un gâteau superbe et rien que deux oeufs..." Madame Alice est à son aise, surveille les invitées, cherche à alimenter la conversation, provoque les épanchements, vante telle actrice de cinéma, fait la moue sur tel auteur, apprécie une toilette, enfin se prodigue en tout et à toutes.

Mais la conversation tombe, c'est le moment solennel. Mademoiselle Claire sert le thé, Madame Gabrielle, digne et imposante, coupe les glaces. Par petites bouchées, les minuscules sandwiches pénètrent décemment dans le fond intime de ces dames et demoiselles, les mochas, les feuilletées, les brioches et autres douceurs subissent le même sort enviable, malgré les soupirs des grasses sur leur "régime". Les plateaux se dégarnissent, mais Marie, la vigilante, apporte d'autres munitions. "Encore un peu de thé, Madame? S'il vous plaît, il est exquis.— Merci". On passe les amandes, les chocolats. Plusieurs allument une cigarette. On cause entre voisines; c'est le feu de peloton, celui-là, le plus dangereux, où l'on exécute le prochain avec le sourire et sans miséricorde. On se glisse à l'oreille quelques remarques sur le mobilier, sur le goût ou le manque de goût de l'hôtesse, sans malice.

Mais du fond de la cuisine on entend les deux marmots revenus de la classe et qui se chamaillent. Pour les apaiser, Marie leur partage également la brique de crème glacée qui a échappé au désastre. Ces dames regardent l'heure: "Mon Dieu, déjà six heures et quart!" La débandade commence et se poursuit. Le salon se vide. Dans le petit plateau d'argent les bristols s'étalent: Monsieur et Madame, Mademoiselle.. La dernière visiteuse à peine sortie, les enfants se précipitent dans le salon et attaquent sauvagement les vestiges du gentil petit gueuleton.

Madame Alice a reçu; c'était son jour!

CER.

—:-o-:—

D'un océan à l'autre

Charles Dickens, le célèbre romancier anglais qui commença dans l'existence par être journaliste parlementaire, est mort vers 1870. Son fils, Harry Dickens, aujourd'hui âgé de 82 ans, vient de traverser l'Amérique en avion, depuis la côte de l'Atlantique jusqu'à l'océan Pacifique, qu'il voulait voir pour la première fois. Il est ravi de sa randonnée et des sensations que donne un voyage en avion.

L'humour qu'il doit tenir de son père n'a certainement pas été étranger à l'impression qu'il retire de son raid aérien. Il convient de noter que cette traversée du Nouveau-Monde, de part en part, allant d'un océan à un autre, a duré exactement vingt minutes. C'est au-dessus du canal de Panama que c'est effectué le vol de sir Harry Dickens.

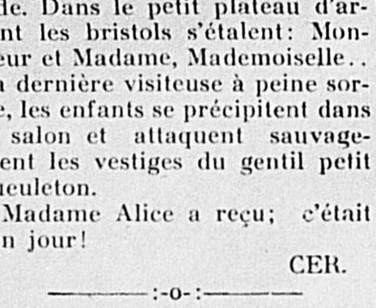

Les syndics de St-Joseph et le notaire St-Germain

(Suite de la 1ère page)

plications... qu'ils continuent de le croire; quant aux syndics, qu'ils méditent sur ces déclarations.. et je suis convaincu qu'ils arriveront à une décision qui donnera satisfaction à tout le monde.

Ça été ma manière d'agir depuis que je m'occupe d'affaires municipales; je ne charge pas d'intérêt sur les avances que je fais aux corporations que je sers, *afin que rien ne souffre,* mais d'un autre côté je n'entends pas en payer quand le contraire se présente, et tous comptes tirés... il n'y a pas de perte!!.. il n'y a pas de vol!!

Mot de la fin: Tout ceci provient du fait que j'ai gratté l'épiderme de M. Bouchard depuis quelques mois et ce sont ses amis *....qui réagissent!*

Horace St-Germain

17 février 1932.

—:-o-:—

LA GLOIRE

Ivar Kreuger, le célèbre businessman suédois, maître du trust des allumettes, visitait l'été dernier, raconte "Soendagwise Strix son village natal, situé dans la province de Smaland. Au cours d'une promenade il rencontra une vieille femme qu'il n'avait jamais revue depuis le temps qu'il était petit garçon. Tout joyeux de retrouver un témoin de sa jeunesse, il s'écria:

—Bonjour, madame Svensson! Me reconnaissez-vous?

Mais Mme Svensson ne le reconnut point et il fallut qu'il se nommât. Alors, le souvenir lui revint:

—Juste ciel! Mais c'est Ivar! Eh bien! Que fais-tu? Qu'est-tu devenu, mon garçon?

—Bah! fit Ivar Kreuger, pas grand'chose, j'ai une petite affaire d'allumettes...

Alors, la bonne vieille, songeant aux miséreux qui, dans les pays nordiques, importunent les passants pour leur vendre des allumettes, hocha la tête et dit:

—Je vois ce que c'est..... Ce damné alcool!...

—:-o-:—

STE-HÉLÈNE

—En visite lundi chez M. P. St-Onge Mme Camille Ostiguy et M. Potvin de Granby.

Aux contribuables de St-Joseph d'Yamaska

(Suite de la 1ère page)

Ce qui reste entre les syndics et moi, c'est le règlement d'une simple question d'intérêts sur une somme d'argent que j'avais en ma possession, involontairement et de bonne foi, et qu'une vérification imposée par les syndics après la construction de l'église, aurait révélée. L'erreur en est une autant pour les syndics que pour le secrétaire. Qui doit porter la responsabilité d'une erreur commune? Voilà toute la question!!

Horace Saint-Germain

St-Hyacinthe,
13 février 1932.

—:-o-:—

Le moteur en marche est un danger

Le moteur en marche, dans un garage fermé, est un agent de mort certaine. Presque chaque semaine, les journaux en apportent la preuve et les directeurs de la Ligue de Sécurité de la Province de Québec ont décidé, lors d'une assemblée tenue à l'Hôtel Mont-Royal, qu'une campagne d'éducation s'impose à ce sujet.

"Tant que le moteur est en marche dans le garage, les portes doivent rester ouvertes". C'est ce que la Ligue prêche depuis des années par la presse, la radio et ses campagnes périodiques. Il semble cependant que tous ces efforts ont été inutiles.

La Ligue en appelle maintenant à tous les organismes civiques et à tous les citoyens de coeur. Ceux qui lisent cet appel doivent aider à minimiser le danger toujours croissant du gaz protoxyde.

A cet effet la Ligue vient d'envoyer à tous les émetteurs de licences de la Province de Québec deux copies d'une affiche spéciale relativement à ce fléau, leur demandant de bien vouloir les placer bien en vue, de chaque côté de la porte, afin de rappeler à ceux qui vont chercher leur licence, les conséquences fatales de ce gaz perfide.

NE POUVAIT SE PEIGNER

Percluse de Rhumatisme

"Pendant environ 2 ans je souffris du rhumatisme et l'an dernier, à pareille date, je dus m'aliter durant 10 semaines. Mes mains, mes bras et mes genoux furent les plus affectés. Je ne sortais pas du tout. Je ne pouvais ni me laver le visage ni me peigner. D'autres devaient le faire pour moi. Au début de cette année, je commençai à prendre chaque matin les Sels Kruschen et suis heureuse de dire que je suis maintenant assez bien pour vaquer à mon ménage et je puis sortir à toute température sans en être affectée." — Mme P. K.

Le Rhumatisme est dû à l'excès d'Acide Urique dans le système. Deux des ingrédients des Sels Kruschen ont la vertu de dissoudre l'acide urique afin qu'il soit facilement expulsé du système. D'autres ingrédients de Kruschen aident à la Nature à rejeter de l'organisme l'acide urique dissoute par voie des intestins et des reins. D'autres ingrédients encore préviennent la fermentation des aliments dans les intestins et arrêtent ainsi la formation non seulement de l'acide urique mais des autres impuretés qui empoisonnent le sang et préparent la voie à la maladie

OFFRE GRATUITE D'ESSAI

Si vous n'avez jamais essayé Kruschen, faites-le aujourd'hui même à nos frais. Nous avons distribué un grand nombre de paquets spéciaux "GEANTS" qui vous permettront de juger facilement par vous-même de la vérité de nos prétentions. Demandez à votre pharmacien le nouveau paquet "GEANT" à 75c.

Il consiste en notre bouteille régulière à 75c. avec une bouteille d'essai séparée, quantité suffisante pour une semaine environ. Ouvrez d'abord la bouteille d'essai. Mettez-la à l'épreuve et si, après cela, vous n'êtes pas tout à fait convaincu que Kruschen accomplit tout le bien que nous lui attribuons, la bouteille ordinaire restera intacte. Rapportez-la. Votre pharmacien est autorisé à vous remettre vos 75c. immédiatement et sans discussion. Vous aurez essayé Kruschen gratuitement à nos frais. Quel marché plus loyal pouvez-vous désirer? Préparé par E. Griffiths Hughes, Ltd., Manchester, Ang. (Maison fondée en 1756). Importateurs: McGillivray Bros., Ltd., Toronto.

RESSOURCES

CHACUNE des quelque 600 succursales que compte la BANQUE DE MONTRÉAL, en quelque endroit qu'elle se trouve, peut disposer de toutes les ressources de l'institution, dont le Capital et la Réserve dépassent $74,000,000 et l'actif, $750,000,000.

IL n'y a pas de compte, si modeste ou si considérable qu'il soit, que la BANQUE DE MONTRÉAL ne soit en mesure de gérer avec efficacité et courtoisie, en tenant compte des besoins particuliers du client.

BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée en 1817

L'actif dépasse $750,000,000

Succursale de St-Hyacinthe: A.B. L'HOMME, Gérant

PETITES ANNONCES

FEMMES DEMANDEES ayant une machine à coudre pour coudre pour nous chez elle. Rien à vendre. Tout ouvrage fait à la machine. Ecrivez à Ontario Neckwear Compagnie, Dept. 187, Toronto 8, Ont.

A VENDRE.— Fournaise et tuyau, table, porte-chapeaux poêle à l'huile Perfection, 3 feux, avec corniche et fourneau.
S'adresser au *Courrier.* jno

UNE CHANCE POUR VOUS.— Avec $20.00 comptant vous vous procurez un beau terrain de 50 x 125 pieds situé à dix minutes du centre de la ville. C'est le temps de vous mettre chez vous parceque que la main d'oeuvre est facile à obtenir et que les prix des matériaux de construction sont beaucoup baissés. Pour plus de renseignements s'adresser au *Courrier.* jno

J'AI DEUX LOGEMENTS à louer, l'un au prix de $8.00 et l'autre de $18.00 par mois. Egalement un magasin au prix de $10.00 par mois.
S'ad. à Eugène Benoit, 90 rue Ste-Anne, St-Hyacinthe, P.Q.

A VENDRE.— Propriété située au centre de la ville. Deux logements. En très bonne condition Prix pour rapporter 10% et au-delà. S'ad. au *Courrier.* jno

ONDULATION PERMANENTE.— Croquignole.— Spécial pour les fêtes, du 4 déc. au 23 déc. Prix rég. $5.00 — 2 pour $ 9.00 Prix rég. $8.00 — 2 pour $13.00
Tout ouvrage garanti. Tél. 795 Mme U. Santoire 145 Cascades, St-Hyacinthe.

A VENDRE.— Belle terre d'environ 140 acres de superficie. Grange neuve de 125 x 35 pieds, couverte en métal. Ecurie et étable pavées en ciment. S'adresser à J.-A. Bonin, 153 Bourdages.

ACCORD DE PIANOS et réparations de toutes sortes. S'adresser à M. E.-N. Gaudette, 56a rue William. Téléphone 971. 26fv

A VENDRE.— Une terre située au village de St-Théodore d'Acton. On peut aussi échanger pour une propriété en ville. S'adresser à M. Th. Duhamel, St-Dominique de Bagot. 19fév

A VENDRE.— Machines de cordonnerie, machine à finir et machine à coudre. S'ad. à M. Joseph Lemay, rue Cascades. 19fév.

A VENDRE.— Deux maisons situées village St-Joseph de Drummondville. On échangerait aussi pour propriété à St-Hyacinthe.
S'ad. au no 70 rue Ste-Marie, St-Hyacinthe. 19fév

A VENDRE OU A LOUER.— Etablissement d'un commerce de gazoline et restaurant bien situé, route nationale St-Damase-Rougemont, pour cause de maladie. S'ad. au no 57 rue William, St-Hyacinthe. 19fév

A VENDRE.— Gramophone-cabinet McLagan en parfaite condition, avec une cinquantaine de disques. Conditions faciles. S'adresser au no. 10 rue Morin.

A LOUER.— Logement de 4 pièces, au centre de la ville. Possession immédiate. S'adresser au *Courrier.* jno

A VENDRE.— Propriété rapportant généralement $33. à $36. par mois à vendre pour $3,800.00.
S'adresser au bureau du *Courrier.* jno

COURS DE STENOGRAPHIE anglaise et française, méthode moderne, rapide et sûre. Cours en quatre mois. Leçons le soir, 50 sous chacune. S'adresser à Jeanne Orsali, 13 rue St-Hyacinthe, ville. 4ms

A LOUER.— Logement neuf, cinq pièces et chambre de bain, solarium, etc. S'adresser à 11 rue Morison, St-Hyacinthe. 1f

A VENDRE.— Maison de commerce bien établie comme boucherie, de gros et détail. Cause de maladie. Conditions avantageuses S'ad. à J.-A. Deslandes, St-Liboire, P.Q. 4ms

A LOUER.— Bonne chambre bien située à louer. S'adresser au no. 230 Girouard. jno

GAGNEZ 6.00 à 10.00 PAR JOUR
Gagnez tout en apprenant métier Mécanicien d'auto, de batteries, de Soudure autogène, Vulcanisateur, Barbier. Bonnes positions. Ecrivez ou venez voir. Livret d'Informations Gratis.
DOMINION TRADE SCHOOLS
1107 BLVD. ST-LAURENT, MONTREAL
Bureau de placement gratuit—à travers le Canada

TAUX REDUITS en FIN DE SEMAINE
pour tous endroits au Canada
Aller—retour au prix du passage régulier plus un quart.
En vigueur jusqu'à la fin de février 1932.
Billets valables pour l'aller, du vendredi midi au dimanche midi; pour le retour, le départ doit avoir lieu avant minuit, le lundi (heure solaire).
Renseignements de tout agent de billets
585F
PACIFIQUE CANADIEN

Le libéralisme économique

Dans une conférence récente sur la crise économique un jeune professeur d'Université vient de préconiser comme grand remède le libéralisme économique, si vigoureusement condamné par les Encycliques Rerum Novarum et Quadragesimo Anno.

L'ingérence de l'Etat dans les affaires privées serait, d'après ce conférencier, une des causes principales du malaise actuel. Cette opinion n'est pas tout à fait nouvelle. Un groupe de patrons français la lançait, il y a quelques mois dans le public. Elle a fait, on le voit, des adeptes jusque chez nous. Mais peut-on l'appuyer sur quelques raisons sérieuses. En attendant qu'on nous les donne, il pourra être utile de lire cette mise en garde que publie l'*Ami du Clergé* dans sa chronique sociale du 8 janvier dernier: "Nous pensons qu'après l'encyclique un catholique fera sagement de s'accueillir qu'avec une prudente réserve certaines informations et suggestions lancées dans l'opinion par une presse soumise encore aux influences libérales, étroitement dépendante du "Capitalisme vicié."

"N'en aurait-on pas un exemple dans la récente déclaration de l'*Union des Syndicats patronaux des industries textiles?* (Paris, 21 novembre 1931). Que les dirigeants de ces industries se concertent entre eux sur les meilleurs moyens de remédier à la crise qui les touche si durement, rien de mieux. Qu'ils donnent leur préférence à une technique économique, c'est leur droit, pourvu qu'ils le fassent en tenant compte de toutes les exigences de la loi morale. Or, nous ne sommes pas sûrs qu'ils l'aient fait. Etait-il équitable d'insinuer (pour ne pas dire plus) que la crise économique aurait été causée par le développement de la législation sociale.? L'explication était assez inattendue. Car enfin, nul n'ignore que la crise est caractérisée par une surproduction absolument anormale qu'une consommation même artificiellement excitée n'arrive plus à absorber. Pourquoi, pendant qu'on y était, n'avoir pas proposé bravement de reporter de 8 à 10 heures la journée de travail pour réduire la production et de diminuer les salaires pour accroître les possibilités d'achat des ouvriers et faire d'eux de plus utiles consommateurs? Mauvaises plaisanteries que tout cela, et en matière asez grave, hélas pour qu'on en traite sérieusement. Il est trop évident pour tous que les grands responsables sont ceux qui, ayant la direction de l'économie n'ont su ni prévoir ni organiser. Les techniciens du capitalisme feront bien de se montrer modestes, et, s'ils sont catholiques, de lire et méditer attentivement Quadragesimo Anno."

SCN IMPRIMEURS ALLIÉS CANADA 41

Le Courrier de St-Hyacinthe

Paraît tous les vendredis. Prix de l'abonnement: Canada $1.50 par an; aux Etats-Unis, $2.00, numéro, 5 sous. Imprimé et publié aux Nos 68-70, rue Sainte-Anne, à Saint-Hyacinthe, par la Compagnie d'Imprimerie et comptabilités (Limitée.) A.-J. Gaudreau Administrateur-Gérant